VOL. XLIII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 29 JUILLET 1914 — No. 39

ABONNEMENTS
Canada............ $1.00 par année
Etats-Unis......... 1.50 " "
Europe............ 2.50 " "

Tarif des Annonces
1ère insertion, par ligne.... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

RÉDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MA[illegible]BA est publié et [illegible] TOUS LES MERCR[illegible]S par ANT. GAUVIN IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :
Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone : Main 3377.

Nous reproduisons ci-dessous un article paru le 31 mars 1913 dans le *Devoir*, article signé par M. Bourassa et qui, à notre avis, ne saurait recevoir une trop grande publicité :

"Deplorable ignorance" des Canadiennes-Francaises

"Les femmes de Québec sont trop ignorantes et trop dominées par l'Eglise pour qu'il soit prudent de leur confier dès maintenant le droit de suffrage", déclarait, l'autre jour, une certaine Mrs. Mindon Cole, suffragette en mal l'apostolat.

"Toute ignorante qu'elle soit, la Québécoise n'en est pas moins un être humain," réplique une autre apôtre, Mrs. Henderson ; "pourquoi lui refuser l'arme qui précisément lui permettrait de s'émanciper du joug de l'ignorance, de l'incapacité et, en certains cas, de la dégradation ?"

Vraiment nous aurions mauvaise grâce à ne pas être touchés de l'intérêt que ces dames portent à nos mères, à nos épouses, à nos sœurs. Mais pour confesser l'affreuse vérité, je pense que l'état mental et moral des femmes de Québec est encore pire que ces dames ne le dépeignent: non seulement nos femmes demeurent dans le dégradant état de la maternité chrétienne et la situation pire encore que leur fait la vie religieuse; mais il est à craindre que l'immense majorité de ces malheureuses ne savent même pas l'abjection de leur infériorité. Très peu aspirent au rôle "supérieur" auquel Mrs. Cole les trouve, avec raison, si peu aptes. La plupart refuseraient le moyen d'émancipation que Mrs. Henderson, plus charitable, voudrait mettre à leur portée.

Nul doute que la religion catholique est pour beaucoup dans cette mentalité d'esclaves. Sur ce point, Mrs. Cole a encore raison. Mais la loi naturelle y est aussi pour quelque chose.

* * * *

Née dans des conditions lamentablement normales, à la suite de multiples générations déplorablement saines de cœur, de corps et d'esprit, la Canadienne-française est esclave du préjugé absurde qui veut que l'homme et la femme, constitués différemment, soient appelés à remplir dans la société des fonctions et des rôles différents.

Cette conception trop simple mais singulièrement persistante lui fait considérer le mariage et, qui pis est, la maternité, comme la principale affaire de sa vie.

La direction asservissante de l'Eglise catholique est venue renchérir sur cette odieuse tradition, héritée des temps barbares. Tenue sous le joug de la "domination cléricale," la Canadienne-française croit bêtement qu'il faut une certaine préparation morale à la maternité, et qu'une fois mariée et mère, le soin de ses enfants, et particulièrement leur éducation morale, réclame le meilleur de son temps, de ses efforts, de ses facultés, et surtout de son cœur. Car de tous ses défauts de nature et d'éducation, la générosité illassable, le dévouement sans bornes, l'abnégation sans effort et sans calcul sont les pires.

En plus de ce qu'elle s'imagine devoir à ses enfants, la Canadienne-française est aussi esclave de cet autre préjugé, non moins pernicieux, qu'elle a certaines obligations envers son mari : fidélité, soumission volontaire, coopération à l'œuvre familiale. Et pour peu que son mari ait du cœur et de l'esprit, qu'il lui témoigne quelque amour et respect, elle est assez sotte pour trouver, dans l'accomplissement de ce devoir, non seulement une compensation à ses multiples souffrances, mais parfois même du véritable bonheur.

Les plus encroutées parmi les Canadiennes-françaises ne se bornent pas à cet esclavage ! Elles s'abrutissent davantage, en s'occupant de leur foyer, de leur salon, en faisant un intérieur aussi agréable et reposant que possible au monstre-homme qui les humilie et les tyrannise en gagnant leur vie et celle des enfants qu'elles ont, si mal à propos, mis au monde.

Quelques-unes poussent même l'idiotie jusqu'à surcharger tous ces fardeaux d'une multitude d'œuvres de charité, — sans compter les heures perdues dans les églises à demander à un Dieu démodé, la patience, la force, le courage et la persévérance — toutes vertus d'esclaves.

Naturellement, une vie si mal employée, dépensée à des besognes si méprisables, ne leur laisse guère de loisirs pour organiser des meetings, faire des conférences, lancer des haches à la tête des hommes, brûler des maisons, dévaster des jardins, et réclamer l'émancipation de leur sexe.

* * * *

En dehors de cette première catégorie d'esclaves, que forment l'immense majorité des Canadiennes-françaises, il y en a une autre dont la dégradation est bien, celle-là, l'œuvre de l'Eglise catholique, de ses dogmes surannés, de sa discipline abrutissante. Ce sont ces milliers de femmes qui croupissent dans les couvents pour la honte de leur sexe, à une époque de lumière et d'affranchissement général !

Ces malheureuses, non contentes de soumettre leur esprit aux enseignements de l'Eglise, se font, pour la vie, esclaves volontaires d'une règle rigide, elles abdiquent leur liberté entre les mains d'une supérieure soumise elle-même aux autorités ecclésiastiques, elles font vœu de chasteté, de pauvreté et d'obéissance, dans un temps où la lubricité, la soif de l'or et la révolte sont pourtant si fort à la mode. Une fois enfermées dans ces antres d'ignorance et de fainéantise, les unes s'emparent de l'âme des jeunes filles que les parents coupables leur confient, et la déforment à leur image et à leur ressemblance. D'autres recueillent les vieillards, les orphlines, les aveugles, les sourds-muets. D'autres se livrent à des besognes plus méprisables encore : le soin des prisonniers, des aliénés, des malades, des infirmes atteints des affections les plus dégoûtantes. D'autres recueillent les filles émancipées, mûres pour le suffragisme, et leurs rejetons nés à l'abri des prescriptions tyranniques de l'Eglise et des préjugés des vieux âges.

Celles-ci, aussi, naturellement, emploient, à réciter des formules de dévotion, les loisirs, assez restreints du reste, qu'elles pourraient consacrer si utilement à réclamer le droit de prendre part aux luttes électorales, aux engueulades de hustings, et à la propagande, par le fait, de la doctrine de l'émancipation de la femme.

* * * *

Il reste une troisième catégorie de Canadiennes-françaises, celles qu'un conférencier français appelait si gentiment les "moins jeunes filles." Comment se fait-il que celles-là, libres du joug marital et de l'esclavage des couvents, n'ont encore fourni aucun contingent, pas même quelques recrues à l'armée des suffragettes ?

Hélas ! il faut bien l'avouer, nos vieilles filles sont, plus encore peut-être que les mères et les religieuses, un exemple frappant de l'emprise abominable que la tradition catholique et la "domination cléricale" exercent sur notre malheureuse population. Filles de mères chrétiennes et sensées, instruites dans les couvents, dévotes à l'excès, elles trouvent le moyen de prendre volontairement leur part des charges qui pèsent sur les autres femmes, mieux ou moins bien partagées qu'elles. Les unes soutiennent des parents pauvres, âgés ou infirmes ; d'autres, prolongeant dans le monde l'œuvre pernicieuse des couvents, instruisent les enfants, soignent les malades, visitent les pauvres; d'autres, enfin, plus modestes encore, se bornent à aider leurs sœurs, chargées de famille, — et de toutes les abnégations, c'est peut-être la plus complète, puisque c'est l'acceptation des charges de la maternité sans ses joies, ses gloires et son autorité.

* * * *

Il est sans doute fort malheureux que les Canadiennes-françaises soient demeurées dans un tel état d'infériorité intellectuelle et sociale. Mais il y a cependant compensations, pour elles et pour les autres.

Remplissant généreusement leurs devoirs de femmes et de mères, elles obtiennent l'amour et le respect de leurs maris, de leurs frères, de leurs fils, qui voient en elles non seulement leurs égales, mais, à maints égards, leurs supérieures.

Puis, si notre province ne donne pas d'apôtres à la cause de l'émancipation de la femme, par contre elle fournit peu d'ivrognesses, de filles-mères, de divorcées, de faiseuses d'anges, toutes femmes émancipées qui abondent dans les pays "éclairés," où le joug de l'Eglise cède le pas au féminisme.

Si l'on envisage l'histoire et l'ensemble de la race, il faut bien reconnaître que l'action et la vie de ces femmes ignorantes, si abjectes aux yeux des propagandistes du féminisme, ont obtenu des résultats assez remarquables.

En cent cinquante ans, leurs flancs généreux nous ont donné un peuple de trois millions ; et ce qui vaut mieux encore, leurs cœurs de chrétiennes ont prodigué les traditions de foi, d'endurance et de bon sens qui nous ont permis de lutter contre la brutalité conquérante, de déjouer les calculs des assimilateurs et de résister à l'absorption. Nos communautés de femmes ont couvert le continent de leurs œuvres de régénération.

Sans doute, l'éducation qu'elles reçoivent et celle qu'elles donnent ne sont pas parfaites. Trop confiantes, elles ne se préoccupent pas assez des dangers nouveaux qui surgissent et ne préparent pas suffisamment les générations actuelles à lutter contre le culte de l'or, la vanité triomphante, la soif des jouissances et l'indifférentisme social.

Mais si elles s'y mettent, il est fort à craindre qu'elles cherchent encore la lumière au foyer traditionnel de la foi chrétienne, plutôt qu'à la lueur des incendies allumés par les suffragettes.

* * * *

En somme, je serais tenté de croire que le diagnostic de Mrs. Cole est plus exact que les prévisions de Mrs. Henderson. Je soupçonne même cette bonne madame Cole de n'avoir, comme jadis M. Langlois, donné que la moitié de sa pensée. Elle désire, je pense, garder la province de Québec comme lieu de refuge et sanatorium pour les suffragettes et les féministes.

Si le suffragisme pousse ses pointes dans d'autres provinces canadiennes, plus libre du joug clérical et de l'obscurantisme catholique, il se produira des scènes analogues à celles qui se déroulent actuellement en Angleterre. Lorsque la femme émancipée ou assoiffée d'émancipation aura bien battu la poussière du forum et clapoté dans la boue du fossé, elle viendra chez nous réapprendre de nos femmes ignorantes la saine notion de la maternité et de la véritable dignité féminine.

Quant à celles qui, descendues jusqu'au niveau des brutalités de l'homme, sortiront de la mêlée irrémédiablement fourbues, réduites, ruinées, au moral et au physique, elles trouveront un refuge dans ces couvents où se conserve, avec l'ignorance invincible de la femme catholique, l'inépuisable charité de la vierge chrétienne. La religieuse accueillera la suffragette comme elle reçoit toutes les détraquées, toutes les malheureuses ; elle la baisera au front, elle pansera les plaies de son corps, elle apaisera les tempêtes de son âme et, s'il lui reste une lueur de sens commun, elle le fera revivre. Et la lutte pour l'émancipation reprendra comme de plus belle.

Oui, décidément, Mrs. Cole a raison. Même dans l'intérêt de la cause, il n'est pas bon que les femmes de Québec s'émancipent trop tôt.

HENRI BOURASSA.

La reprise des affaires

La situation financière est meilleure en Canada depuis le commencement de l'été, n'en déplaise aux articles écrits en encre rouge par l'éditeur de la *Semaine Commerciale*. Il disait naguère qu'il n'y avait pas d'espoir d'un relèvement prochain des affaires en ce pays, tandis que, partout ailleurs, la crise financière semblait finir. Il eût été plus vrai et plus juste de soutenir exactement le contraire de cette proposition. Tant au point de vue de l'argent, de la construction, de l'industrie que de la production agricole, la position du Canada s'est améliorée dernièrement d'une façon sensible, pendant qu'elle est pratiquement ce qu'elle était l'an dernier aux Etats-Unis.

L'on a lu naguère l'interview très optimiste donnée au public par Sir Thomas Shaughnessy, président de la Compagnie du Pacifique Canadien. On peut la résumer comme suit: "Notre compagnie va dépenser bientôt près de 35,000,000 de dollars ; c'est la meilleure preuve que nous croyons finie la crise économique que vient de traverser le monde entier !" En même temps, les présidents des grandes institutions financières du Canada, dans leurs rapports annuels déclarent tous que la position des banques est de beaucoup plus forte aujourd'hui qu'elle ne l'a été depuis des années. Et l'on explique cela par le fait que la mise en échec des spéculations sur immeuble a eu pour effet de grossir considérablement les dépôts et les rentrées aux livres d'épargne et de crédit.

D'autre part, les bulletins quotidiens du *Manitoba Free Press*, organe officiel du parti libéral dans l'ouest mais aussi journal d'affaire très au courant, annonce que, tant par la quantité que par la qualité la récolte sera supérieure, à celle de l'an dernier qui battait elle-même tous les records. On le sait ce dernier indice est d'une importance considérable, parce que c'est surtout sur la production du blé que compte cette partie du pays pour la reprise des affaires.

Cependant que, à Montréal et à Toronto, si nous en croyons une autre gazette libérale, *La Presse*, un regain d'activité très considérable se fait sentir dans la construction. "Une bonne douzaine d'édifices en marche," dit-elle, "devant coûter chacun en moyenne plus d'un million, surgissent dans le quartier des affaires de notre métropole; malgré les 5,000 constructions dont Toronto se vante actuellement, Montréal ne se laiss pas devancer !"—*L'Evénement.*

POURRI

Le *Free Press* du 27 juillet publie un tel article contre Sa Grandeur Mgr Langevin que nous ne pouvons le laisser passer sous silence.

Non que le nom de notre digne archevêque en soit le moindrement diminué, mais parce que nous voulons, par principe, protester contre une attaque aussi sauvage qu'injuste contre notre premier pasteur.

L'article est trop bas pour lui répondre et ne mérite qu ele mépris.

Il aurait déshonoré le journal qui l'a publié si celui-ci ne l'avait pas été depuis longtemps.

D'un fruit pourri s'émane une odeur fétide, que voulez-vous attendre du *Free Press ?*

Un "Penseur"

Sous ce titre *La Liberté* du 21 juillet 1914, reproduit une partie d'un article que le *Manitoba* publiait à l'occasion du voyage de M. Noël Bernier, directeur en chef de notre journal. La reproduction est précédée de quelques notes désobligeantes.

En elle-même ces remarques sont sez anodines et ne nuisent en rien à notre rédacteur. Mais, à propos de rien, attaquer un confrère catholique et Canadien-français (ajoutons très bon catholique et très bon Canadien-français), c'est séparer et non unir. C'est, pour un journal fondé dans le but de réunir les catholiques et les Canadiens-français, manquer de tact, c'est mal servir la cause que *La Liberté* prétend servir. C'est montrer que, à part les principes à défendre, l'on a du fiel au fond du cœur.

Pour exercer sa verve ce digne journal manque-t-il de louable sujets ? Pour le moment nous lui suggérerions une réponse à l'article du *Free Press* (27 juillet) contre notre digne archevêque, Mgr Langevin. Ce serait mieux que de manger un honorable compatriote.

La Cathédrale d'Edmonton

Des soumissions viennent d'être demandées pour la construction de la cathédrale d'Edmonton. Les différents contrats seront accordés à la fin de ce mois.

Les travaux de fondations ont été commencés depuis plusieurs jours déjà. On estime qu'il faudra deux ans pour l'achèvement de la construction de cet important édifice religieux, dont le coût total dépassera $300,000.

AUTRICHE-SERBIE

L'Europe diplomatique est placée dans une situation des plus graves par la controverse entre l'Autriche et la Serbie et, à moins qu'elle ne soit menée avec la plus grande habilité de part et d'autre, il est probable que ces deux nations en viendront aux mains.

L'ultimatum Austro-Hongrois envoyé à la Serbie a été rédigé avec une sévérité extraordinaire; il rend le gouvernement de la Serbie et le peuple directement responsable du récent assassinat de l'archiduc François Ferdinand et de sa femme à Saragevo. Cet ultimatum a été présenté à Belgrade et demande satisfaction immédiate.

L'opinion presque universelle dans les capitales européennes est que le gouvernement serbe ne peut accepter des termes aussi humiliants, car cette acceptation constituerait un aveu de la culpabilité de la Serbie.

Le gouvernement russe essaie déjà à gagner du temps en faveur de la Serbie.

Les efforts de la diplomatie européenne si elle ne peut empêcher la guerre tendront au moins à la localiser. Montenegro a montré sa résolution de prêter son concours à la Serbie advenant une attaque par l'Autriche. Ce mouvement plongera certainement tous les Balkans dans les hostilités.

L'Autriche compte sur la neutralité de ses alliés l'Allemagne et l'Italie, mais avec la possibilité et l'intervention russe en faveur de la Serbie, l'Autriche menacée par sa nombreuse population slave qui lèverait, peut-être, l'étendard de la révolution.

Un fait remarqué et concédé par les journaux européens est que la Russie a, pour son ultimatum, choisi le moment où le président Poincaré est absent de France et où deux des premiers ministres balkans sont absents.

Le gouvernement serbe retient la publication du texte de l'ultimatum adressé à Belgrade. Le ministre autrichien de Belgrade a reçu ordre de laisser Belgrade avec son personnel samedi soir, le 25, à moins que la Serbie ne se rende aux demandes de l'Autriche.

LA GUERRE DECLAREE

L'Autriche sans attendre les délibérations des puissances a déclaré la guerre hier. Le vieil Empereur François-Joseph lance un manifeste appelant ses soldats autour du trône et du drapeau.

De son côté le roi Pierre de Serbie reste debout devant le géant autrichien. L'épée au poing, lui aussi range ses soldats: "Nous écraserons l'Autriche." "Nous pouvons mettre en campagne une armée de 250,000 hommes. Nos soldats valent 1,000,000 d'autrichiens et d'Allemands, telles sont ses paroles."

Cinquante mille hommes marchent déjà sur Belgrade et l'on s'attend à un engagement d'une minute à l'autre.

LE SANG GAULOIS

XXXVIII

L'INSTITUTRICE DE MARGUERITE (1901)

C'est parmi nos contemporains, cette fois, que nous irons chercher des héros dignes de la collection du *Sang de France.*

Le fait que nous allons relater se passe à Margueritte, petit village situé en Algérie à une centaine de milles d'Alger, et devant son nom au glorieux général Margueritte, un des héros de la pacification de l'Algérie, qui fut tué en commandant à Sedan la célèbre charge des chasseurs d'Afrique, qui arracha au roi de Prusse Guillaume l'exclamation admirative "oh ! les braves gens !"

Ce n'est pas une insurrection à proprement parler qui se produisit aux environs de Margueritte le 26 avril 1901; tout au plus une émeute. Quelques fanatiques Musulmans parvinrent, en peu de temps, à recruter près de trois cents coréligionaires, et, massacrant tout sur leur passage, coions, négociants, femmes, vieillards et enfants, ils arrivèrent bientôt à Margueritte, comme une véritable trombe.

La surprise est complète. Les habitants ne peuvent organiser la résistance. Plusieurs colons, voyant que c'est le seul moyen d'éviter une mort certaine font semblant de se "convertir" à l'islanisme. Mais leurs maisons sont mises au pillage. L'affolement est général et partout on entend les cris des femmes et des enfants.

Les insurgés font venir le curé et veulent l'obliger à réciter le crédo musulman. Heureusement, un colon comprenant que l'excellent homme ne voudra pas se soumettre, le pousse de force—nous raconte Auguste Terrier,—dans les rangs des colons déjà "soumis" et, les Arabes, croyant le curé "converti" à son tour le laissent tranquille.

"Les voilà — continue le même auteur—à la porte de l'école. Les enfants des colons sont tous là, à étudier, sous la direction de l'institutrice, une brave femme, Mme Goublet, qu'ils appellent la bonne maman Goublet. Elle a dépassé la cinquantaine et elle a une tendresse toute maternelle pour ses enfants. Dès l'arrivée des révoltés, des mères affolées serrant leurs nourrissons dans les bras sont venues se réfugier auprès d'elle. Elle rassure parents et élèves en manifestant une quiétude qu'elle n'a pas. On entend au dehors des vociférations, des détonations, des cris d'effroi; mais devant le calme de l'Institutrice, les élèves restent à leur place. Pendant ce temps, les Arabes prennent le cheval de M. Goublet. Puis ils s'en vont. Est-ce le salut? Une heure après, ils reviennent. L'un d'eux force la porte et pénètre dans la classe en brandissant au-dessus de sa tête, la hache qui lui a servi à la forcer. Femmes et enfants poussent un cri de terreur. "Silence à tous" crie Mme Goublet, et à l'Arabe: "Que veux-tu?—Le fusil de ton mari"—Tu l'auras, mais jure que l'école sera respectée." L'autre jure, prend le fusil et s'en va. Mais, un peu après, nouvelle terreur parmi les protégés de Mme Goublet. Les révoltés à cheval reviennent à l'école et regardent par les fenêtres en proférant des menaces.

Tout-à-coup, ils frappent violemment à la porte; Mme Goublet apparait sur le seuil, et marche vers eux. Ils lui faut sauver ses enfants, elle ne pense qu'à eux. Avec le plus grand calme, elle tend aux énergumènes son porte-monnaie où tintent quelques sous: "Tiens, dit-elle à l'un d'eux, voilà pour aller boire au café maure !" Mais ils veulent entrer de force pour convertir disent-ils, les hommes cachés là; elle refuse, ils brandissent leurs armes et profèrent des menaces qui terrorisent les pauvres petits massés derrière la maman Goublet.

Mais celle-ci reste calme, elle se met en travers de la porte et, à voix haute, elle crie: "Tuez-moi plutôt, mais vous n'entrerez pas et vous laisserez ces enfants tranquilles." Ce calme surprend les rebelles: ils se retirent, avec des menaces, mais les enfants sont sauvés. Mme Goublet ferme porte et fenêtres et, au lieu de renvoyer les élèves, elle les garde auprès d'elle, les rassure, dissimule sa propre inquiétude. Enfin, à cinq heures, la délivrance arrive. Les insurgés, qui, le pillage de Margueritte achevé, se sont lancés follement sur la route de Miliana, y rencontrent une compagnie de tirailleurs partie de cette ville aux premières nouvelles. Les turcos tirent à blanc; les révoltés ripostent à balles; aussitôt c'est de la part de nos hommes une décharge générale. Heureusement nos colons mêlés de force aux insurgés se sont jetés dans les fossés; les révoltés tombent nombreux; Taalabi a menti et les balles des Roumis tombent juste et frappent bien ! Aussitôt, c'est une débandade effrénée, les insurgés traversent en désordre Margueritte et s'enfuient dans les montagnes; la révolte est finie, il ne reste plus qu'a traquer les rebelles qui expieront chèrement leur folle tentative.

A peine remise de son émotion, Mme Goublet allait soigner les soldats et les colons blessés dans cette journée d'insurrection, faisant preuve d'un dévouement égal à son courage.

Le recteur de l'Académie d'Alger a publiquement félicité cette courageuse Française; elle a répondu "qu'elle n'avait fait que son devoir." De cette affaire de Margueritte nous devons, nous Français, retenir l'exemple qu'elle a donné: que ne peut-on attendre d'une race qui, aux colonies comme en France, accomplit avec tant de simplicité de si beaux actes d'héroïsme et dont les femmes aussi ne cherchent que la satisfaction du devoir accompli."

F. DENISET.

Entrees d'Homesteads

Les entrées pour homesteads au mois de mai pour les 4 provinces de l'Ouest ont été de 2,438 contre 3,479 pour la même période l'année dernière, en diminution de 1,041. Néanmoins au Manitoba, il y eut un surplus de 227 à 318 et en Alberta de 1139 à 1193.

La Saskatchewan est en perte de 1572 en 1913—875 cette année. La différence est encore plus considérable en Colombie Britannique en 1913, il y eut 581 demandes et seulement 52 cette année.

Exposition de Brandon

On a compté plus de 32000 entrées à l'exposition de Brandon jeudi dernier.

Revue de la Presse

PROGRES ETONNANTS

(*La Presse*)

On a dit souvent que l'ouest canadien avait accompli des merveilles depuis quelques années. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à prendre une province quelconque des prairies et à comparer ce qu'elle est aujourd'hui à ce qu'elle était il y a dix ans. Si notre attention se porte sur la Saskatchewan, par exemple, on trouvera que la population de cette province a augmenté de 140,500 à 675,000 âmes. Le réseau de ses chemins de fer s'est accru de 1,053 milles à 5,356 milles. Elle compte sept cités au lieu de 2, 71 villes au lieu de 11, 281 villages au lieu de 5 et 295 municipalités rurales au lieu de 2. Le nombre de ses bureaux de poste a été porté de 143 à 1485. En 1903, elle possédait 606 écoles; elle en possède aujourd'hui 3,226, à part 17 établissements d'enseignements supérieur et une université. Durant la même période, la longueur de ses lignes téléphoniques a varié de 1509 à 16,585 milles.

Que dire maintenant des progrès réalisés par la province de la Saskatchewan, sous le rapport de l'agriculture? Son domaine cultivé s'est agrandi de 1,117,000 à 9,692,500 acres, tandis que son rendement agricole, qui était de 25,250,000 bosseaux il y a dix ans, a atteint le chiffre fabuleux de 243,500,000 boisseaux.

Si l'on ajoute à tous ces progrès, réalisés dans l'ordre naturel et éducationnel, les avantages politiques que la Saskatchewan ne manquera pas de tirer de l'augmentation de sa représentation à la Chambre des Communes et au Sénat, on aura une idée convenable de l'expansion prodigieuse qu'a prise cette province en si peu de temps.

En face de développements si extraordinaires qui s'appliquent également aux autres provinces des prairies, est-il étonnant d'entendre dire que le vingtième siècle sera le siècle du Canada ?

* * *

LA FIEVRE DE L'HUILE A CALGARY

(*L'Albertan, de Calgary*)

L'individu qui achète des obligations d'une compagnie quelconque, sans en étudier attentivement les prospectus, de manière à savoir ce qu'il est en droit d'attendre pour son argent, ne mérite pas d'avoir de l'argent à dépenser.—Traduction de *La Presse*.

* * *

LA LIGUE FRANÇAISE

(*La Patrie*)

La malle européenne nous a apporte le 14 juillet, le manifeste d'un nouveau groupe comprenant les noms de personnages les plus illustres dans tous les domaines de cette glorieuse civilisation qui fait la gloire de notre mère-patrie.

Les idées qui ont inspiré les fondateurs de la ligue sont exprimées dans ce manifeste que nous publions ci-dessous :

La Ligue française fait appel aux Français qui, au-dessus de tous les partis, mettent l'amour de la patrie et la volonté de la servir.

Elle défendra la vitalité française contre tous les dangers qui la menacent. Elle prêtera son aide aux sociétés qui luttent contre la dépopulation, contre l'alcoolisme et ses effets meurtriers. Elle imposera au Parlement le souci de la santé nationale.

Elle propagera l'amour de la patrie par des publications et par des réunions tenues à Paris et en province. Elle veut donner à tous les Français la connaissance claire de la dignité et de la grandeur de la France.

La Ligue française n'excitera pas à la haine et au mépris de l'étranger; elle ne sera point provocatrice, mais elle fera comprendre partout et à tous que la France est toujours là, forte, vaillante, consciente de ses droits, et pacifique aussi, mais à condition que personne n'entreprenne rien contre son honneur.

A l'étranger, elle aidera les sociétés, les écoles et les personnes qui, dans toutes les parties du monde, aiment l'humaine civilisation de la France et enseignent notre langue. Par là, elle servira le génie, mais aussi les intérêts de la France, qu'elle prétend ne pas négliger.

L'heure présente est grave; un conflit entre les puissances européennes est à tout le moins possible, où le principal péril serait pour la France. Cependant, nos discordes politiques et religieuses s'exaspèrent, et beaucoup s'en inquiètent, presque jusqu'à désespérer.

La Ligue française, qui s'abstiendra de toute polémique politique ou religieuse, ignorera ce qui divise : elle mettra en lumière et vigueur le sentiment qui, malgré des dissensions inévitables dans un pays libre, nous rassemble dans le culte de la patrie.

Elle veut persuader à la nation française qu'une France unie dans la foi patriotique n'a rien à redouter de qui que ce soit.

Elle prêchera la confiance et l'espérance.

Ce programme est d'une beauté qui s'impose; il répond à des sentiments si élevés que toutes les nations pourraient l'adopter et le suivre pour leur plus grand bien.

* * *

UNE ECOLE BELGE A SAINT-BONIFACE

(*Le Droit*)

Le *Manitoba* annonce que les Belges auront bientôt une école où les petits Belges pourront apprendre le Flamand pour leur permettre d'apprendre soit le français ou l'anglais, ou les deux ensemble. Il n'y a pas de doute qu'une école de ce genre serait bien vue par tous ceux qui ont le souci de la langue maternelle.

* * *

NOTRE PROCHAIN AQUEDUC

(Du *Norwood Press* Colonne française)

Lundi dernier un parti du Conseil de la ville de Winnipeg se mettait en route pour faire l'inspection des travaux gigantesques qui se poursuivent actuellement avec diligence pour la construction du nouvel aqueduc qui sera prochainement alimenté par le lac "Shoal."

Le Maire Lachance et l'échevin Cusson accompagnèrent le parti, à titre de représentants de notre ville. Ces messieurs qui étaient de retour mercredi dernier se montrèrent émerveillés de l'étendue immense et variée des travaux déjà faits aussi bien qu'à faire. Nul doute en effet que cette entreprise l'une des plus considérables du genre sur notre continent, devra attirer dans un temps relativement court l'admiration, et des ingénieurs civils et du public qui en bénéficiera. Et ce public représentera une grande partie de la population manitobaine, car, à part Saint-Boniface il y a plusieurs autres municipalités importantes qui se sont affiliées à Winnipeg pour mener à bonne fin cette œuvre quasi-provinciale. Il n'est donc pas téméraire de compter sur l'avantage de l'eau douce qui, soit dit entre nous, était un problème assez épineux à venir jusqu'à présent.

* * *

LA CONFERENCE ROYALE

(*La Patrie*)

La Conférence Royale ou plutôt la conférence convoquée par le Roi pour mettre en face les ministres, les chefs des Nationalistes et des Unionistes et tenter d'arriver à un compromis permettant d'éviter la guere civile est plutôt mal vue en Angleterre.

Cet appel au bon sens et au patriotisme des chefs est pourtant bien naturel et on aurait pu reprocher au Souverain de ne pas avoir tenté personnellement de rapprocher les adversaires si la guerre civile avait élcaté avant so nintervention.

Pourquoi refuser au chef de l'Etat ce qu'on serait prêt d'accorder à un citoyen ou un groupe de citoyens ? Si de hauts personnages jouissant de la confiance publique avaient proposé de réunir les chefs ennemis en une conférence les aurait-on blâmés ? Non. Alors pourquoi ne pas reconnaître que le Roi a agi sagement en "commandant" à ces chefs de venir causer avec lui.

L'intervention du Roi ne peut avoir aucune conséquence politique; les ministres resteront responsables de la voie qu'ils suivront; elle ne peut avoir pour effet que de faire comprendre aux fanatiques des deux côtés la responsabilité qu'ils encourent en courtisant la guerre civile.

* * *

POUR JUGER DE LA QUESTION DU "HOME RULE"

(*L'Evénement*)

Londres. — Sir George Paish a fait une suggestion originale en ce qui concerne le règlement de la situation irlandaise. C'est que, dans le cas où les négociations actuellement en cours ne pourraient aboutir, il soit nommé deux "arbitres impartiaux" dans la personne de Sir Robert L. Borden, premier ministre du Canada et du premier Ministre Cook, de l'Australie, pour juger la question du "Home Rule" comme ferait le tribunal de La Haye. "Le Canada et l'Australie," dit sir George, "sont particulièrement qualifiés, par suite de leur grande expérience de l'autonomie, de décider tous les problèmes soulevés par le "Home Rule."

Les Etats-Unis et le Mexique

Le Président des Etats-Unis semble prendre à cœur de multiplier les plus louables efforts pour assurer le rétablissement de la paix au Mexique sans plus de combats.

AVIS

AVIS est donné par les présentes que Alma Maud Lawson, de la Cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, femme mariée, fera demande au Parlement du Canada, à sa prochaine session dans le but d'obtenir son droit de divorce d'avec son mari, Walter George Lawson, commis, de la Cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, pour motifs d'adultère et mauvais traitements.

Daté à Winnipeg, province du Manitoba, ce 15ème jour de juin 1914.

ALMA MAUD LAWSON.

35-49

De par le Monde

Le prochain voyage de sir R. L. Borden

Ottawa.—Le premier ministre Borden commencera sa tournée politique de l'Ouest, le 8 septembre. Il sera à Montréal le 7 septembre et parlera aux fêtes du Centenaire de Cartier. Il partira de là pour sa tournée de l'Ouest. Le premier ministre sera absent environ un mois.

Les Esquimaux au Canada

Le recensement des Esquimaux du Canada, qui vient d'être complété, établit que ces aborigènes sont encore au nombre d'environ 2,000, en notre pays; soit quelque 600 dans l'Ungava, et 1360 sur les côtes occidentales de la Baie d'Hudson.

Des armes expédiées en Irlande

Baltimore.—Deux tonnes d'armes à feu sont à bord du steamer "Lord Chalement," qui a quitté Baltimore en route pour Belfast et Dublin.

Ses armes sont consignés pour Dublin mais on croit qu'en réalité elles doivent servir pour l'Ulster. C'est le second chargement d'armes qui part d'ici pour l'Irlande à bord du "Lord Chalement."

Vaisseau historique à Québec

Le vaisseau "Santa Maria," copie fidèle du voilier sur lequel Christophe Colomb partit vers l'Amérique, en 1492, passera bientôt à Québec, en route vers San Francisco, où il participera aux fêtes de l'Exposition commémorative de l'inauguration du Canal Panama.

Le vaisseau est actuellement à Toronto, venant de Chicago, où il figura à la grande exposition.

Le "Santa Maria" est une caravane typique. Bâtie en Espagne en 1892, sur les ordres du Gouvernement Espagnol, elle traversa l'Atlantique pour venir à l'Exposition mondiale. Elle a coûté $80,000 et jauge 96 tonneaux. Elle a 64 pieds de longueur, 25 pieds 8 pouces de largeur, et tire 8 pieds et 3 pouces.

Parmi les reliques que porte cette "copie" du vaisseau de Colomb, on voit une des ancres qu'utilisa le découvreur, dans ses expéditions.

L'envolée trans-atlantique

Hammondsport, N. Y.—Le lieutenant Porte, qui doit entreprendre la traversée de l'océan en aéroplane, partira pour Terreneuve pas plus tard que le 1er août. Porte espère atteindre les Iles Açores, en 24 heures au plus après avoir quitte son point de départ.

Nouveaux billets

Ottawa.—Le duc et la duchesse de Connaught ont reçu du ministre des Finances les deux premiers billets nouveau-modèle de deux dollars qui viennent de paraître. Ces billets portent la vignette du duc et de la duchesse de Connaught

La diminution de l'immigration

Londres.—M. Obel Smith, le commissaire canadien de l'immigration, commentant la diminution du nombre des immigrants, qui est tombé de 128,496 à 53,300 pour les premiers six mois de cette année, a déclaré que les Européens n'avaient pas émigré comme d'habitude, cette année, et que c'était la seule raison de la diminution. La situation industrielle est meilleure, en Europe, et on a aussi moins besoin d'immigrants, en Canada, puisque les grands travaux du transcontinental sont presque terminés.

Du reste, les autres pays ont souffert également. Le nombre des passagers qui se sont embarqués au port d'Hambourg a été de 80,000 moindre, depuis le commencement de l'année.

Thaw envoie un chèque au maire de Coaticooke

Coaticooke, Qué.—Harry Thaw a envoyé un chèque de $250 au maire Lovell pour aider à défrayer les dépenses de la réunion des anciens habitants de la ville, qui doit avoir lieu le mois prochain. Il ne dit pas s'il viendra rendre hommage au géôlier et aux officiers de police à cette occasion.

Graves désordres à Saint-Petersbourg

Saint-Pétersbourg. — Cent mille ouvriers se sont mis en grèvo pour protester contre les mesures prises par les autorités de Baku et d'autres villes, en vue de mettre fin aux minfestations des grévistes.

Plusieurs coups de feu ont été tirés et les blessés sont nombreux. quelques tramways ont été jetés hors de la voie.

Merveilles de la téléphonie

Paris. — Le professeur Lippmann a annoncé à l'Académie des sciences que le physicien Georges Rignoux, de Chartres, avait inventé un appareil téléphonique permettant la reproduction des lettres sur un écran. M. Lippmann croit que bientôt, grâce au perfectionnement de l'appareil inventé par M. Rignoux, deux personnes conversant au moyen du téléphone pourront se voir.

L'assistant Gouverneur

Ottawa.—Sir Louis Davies agira en qualité d'assistant gouverneur-général durant le voyage du duc de Connaught dans l'ouest canadien.

Au-dessus de l'épave

Rimouski. — Le vapeur "Lord Strathcona" et la goélette à vapeur des scaphandriers de M. Wotherspoon ont quitté le quai ce matin de bonne heure. Une partie des plongeurs ont travaillé pour ouvrir les portes du quartier-ouest. L'équippe No. 2 fut employée à perforer le côté de l'Empresse, se servant de "drills" à air comprimé. Durant l'après-midi quatre cadavres ont été repêchés. Un seul a pu être identifié, F. Goodall, garçon de la salle à fumer.

Un compte à régler

Washington. — Une indication de ce que sera l'attitude de l'Europe vis-à-vis du Mexique, quand ce pays aura un gouvernement qu'on pourra considérer comme régulier, a été constatée hier à Washington.

M. Clarisse, le chargé d'affaires de l'ambassade française, aux Etats-Unis, est venu spécialement de la place de villégiature où se trouve pendant l'été cette ambassade, et a insisté pour voir immédiatement le président Wilson, M. Bryan, secrétaire d'Etat, l'emmena en conséquence à la Maison Blanche, mais il lui fut impossible d'obtenir une audience du président. Rendez-vous cependant a été pris pour le lendemain.

Il n'est pas habituel qu'un chargé d'affaires demande à voir personnellement le président, à moins d'occasions extraordinaires, ce privilège était réservé aux ambassadeurs. De plus, l'activité avec laquelle le gouvernement français agit dans ce cas, semble indiquer que ce gouvernement est décidé à exiger une réparation immédiate.

Il s'agit, paraît-il, du meurtre de deux ecclésiastiques français immédiatement après la prise de Zacaticas par les soldats de Villa. Ces deux ecclésiastiques appartenaient à l'Ordre des Frères de la Doctrine Chrétienne, ainsi que onze autres qui ont été jetés brutalement en prison, sans aucun motif plausible.

Maintes fois déjà, le gouvernement américain a dû protester énergiquement contre les brutalités exercées contre les membres de l'Eglise catholique et les dommages infligés aux propriétés de la même église. Mais jusqu'à présent avec bien peu de satisfaction.

On croit que les violences exercées contre les prêtres catholiques par les constitutionnalistes, notamment dans la ville de Mexico, constitueront un des problèmes les plus graves à régler par le gouvernement américain avec le gouvernement du Mexique, quand il y en aura un de reconnu.

Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

Les soirées commencent à 8.30 hrs
Les matinées à 2.30 hrs.

Les billets sont en vente au bureau du théâtre, de 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le téléphone pour billets réservés est: 2520 Garry; les billets sont retenus jusqu'à 6 hrs. p.m. seulement; les vestiaires sont situés côté droit du foyer, au premier; du côté gauche au balcon; les manteaux y sont gardés par les femmes de service.



Soumissions

DES Soumissions cachetées marquées "Soumission pour Bâtisse Publique à Bassano, Alta." et adressées au soussigné seront reçues à cet office jusqu'au mercredi 22 juillet 1914 à 4 heures p.m., pour la bâtisse ci-dessus mentionnée.

Les plans, spécifications et formes de contract peuvent être consultés et des formes obtenues à l'office de M. Leo Dowler, Architecte à Calgary, Alta., sur application au Bureau de Poste à Bassano et à ce département.

Les soumissionnaires sont prévenus que les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur les formes imprimées, fournies par le département et revêtues de leurs signatures indiquant leurs occupations et lieu de résidence. Au cas de sociétés, la signature, l'occupation et le domicile de chaque associé sont exigés.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque à charte, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux publics et égal à 10 pour cent du montant total de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de ratifier par un contrat écrit sa soumission s'il est requis de le faire, ou ne mène pas à bonne fin le dit contrat. Si la soumission est refusée le chèque sera retourné.

Le département ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Par ordre,
R. C. DESROSIERS,
Secrétaire.

Département des Travaux publics
Ottawa, 24 juin 1914.

Les insertions de la présente dans les journaux ne seront payées que si elles ont été autorisées par le Département. 37-38



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle de homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

La quantité d'acres a cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.

Abonnez-vous au

"MANITOBA"

$1.00 par année

FEUILLETON DU *MANITOBA*

UNE DE PERDUE DEUX DE TROUVEES

PAR

GEORGE DE BOUCHERVILLE

No. 42

(*Suite*)

—Oui, oui, tout cela c'est bon pour un moment, mais quand il leur faudra payer, vous verrez. Quant à moi, je ne demande pas mieux que de les voir refuser de gagner leur liberté; car si vos calculs sont corrects, et ils me paraissent raisonnables, sauf les dépenses de nourritiure que vous n'avez pas pris en compte, il ne me parait pas juste que cinq ans de *travail partiel* puissent leur gagner leur liberté, quand nous avons droit à les garder toute leur vie. Si nous adoptions votre plan, qu'arriverait-il, en supposant que les nègres voulussent en profiter? Au bout d'une dizaine d'années il n'y aurait plus d'esclaves dans la Louisiane. Bel état de choses, vraiment ! Une classe de paresseux, de voleurs ! Les terres resteraient en friche; il n'y aurait plus de culture possible. Nous serions tous ruinés. Vous, M. de St-Luc, vous êtes riche, vous désirez affranchir vos esclaves, c'est bien; nous n'avons rien à dire. Vous espérez le faire, en tâchant d'intéresser les esclaves à leur rachat; ce serait encore mieux si vous pouviez y réussir, mais je ne le crois pas.

—Oui, c'est vrai, dirent à la fois plusieurs des planteurs, les nègres ne voulurent pas travailler et donner leur argent. Ils voudraient la liberté; mais comme don, et non comme le fruit de leur travail; et c'est bien heureux, car si votre plan réussissait et que nous l'adoptassions, tous les nègres seraient libres avant dix ans et l'Etat serait ruiné.

—Permettez-moi, mes amis, de laisser au temps à décider si les esclaves voudront travailler à leur rachat; quant à la crainte que vous manifestez de voir le pays ruiné et nos terres en friche, si les nègres seront obligés de travailler, comme les serviteurs blancs sont obligés de le faire dans les autres pays. Sir Arthur, qui revient des Antilles anglaises, où deux ans d'observations l'ont mis à même d'apprécier l'effet du *bill* d'émancipation et du système d'apprentissage qui y est mis en opération, pourra vous dire ce qu'il en pense. Qu'en dites-vous, sir Arthur ?

—Les craintes des plus affreux résultats de l'émancipation des noirs dans les possessions anglaises, répondit sir Arthur, avaient engagé plusieurs des planteurs des iles à s'expatrier; d'autres avaient envoyé en Angleterre leurs femmes et leurs enfants. Ceux qui restèrent ou du moins la plus grande partie offraient en vente leurs plantations pour presque rien. Ils ne trouvaient pas d'acheteurs. L'idée générale était que les nègres, une fois libres, ne voudraient plus travailler. Cette idée, fondée sur l'expérience de la paresse naturelle de l'esclave, qui ne travaille que sous la surveillance du commandeur et la crainte du fouet, paraissait correcte et sans réplique. Mais on ne faisait pas la réflexion qu'en traitant l'esclave comme une brute on le rendait semblable à la brute; il était assuré de son pain et de son vêtement, quel intérêt avait-il à travailler? Aucun; il n'en retirait aucun profit. La peur de la punition seule pouvait, comme elle était la seule, qui dût le faire travailler. Quel est le blanc qui travaillerait, s'il ne devait pas retirer un profit de son travail? Si l'on compare le travail des esclaves avec l'ouvrage que font les ouvriers, les journaliers et les artisans de l'Europe, l'on verra que ces derniers travaillent bien plus, plus longtemps et bien mieux; et souvent pour un salaire qui suffit à peine à leur entretien et celui de leur famille.

Plusieurs des habitants des Iles, néanmoins, qui avaient eu occasion d'employer *à gages* des noirs libres, préféraient les employer que de se servir d'esclaves; d'autres, qui avaient employé des noirs libres à la pièce ou à l'entreprise, s'étaient aperçu que, de cette manière, ils obtenaient plus d'ouvrage et *faisaient plus de profit*, qu'ils n'eussent pu en faire avec un nombre plus grand d'esclaves. Aussi ces personnes, profitant de la panique, achetèrent-ils à vil prix de superbes plantations, qu'ils exploitèrent par des nègres à gages; et ils tirent des fortunes. La première année, néanmoins, au temps de la roulaison, plusieurs nègres refusèrent de s'engager; ce n'était pas tant par paresse que parce qu'ils savaient que les planteurs seraient forcés de leur donner un plus haut prix, et ils l'obtinrent. La seconde année, on adopta le système de faire travailler à l'entreprise et à la part, c'est-à-dire que l'on accordait au nègre une quantité de sucre proportionnelle à la quantité d'arpents de canne qu'il avait cultivés; et la récolte de l'année fut presque le double de ce qu'elle avait été la précédente année. On a attribué à la paresse et à l'indolence des nègres l'effroyable diminution de la récolte qui suivit les premiers essais de l'émancipation; c'était une erreur, car les mêmes plantations qui furent travaillées avec un moindre nombre de nègres, produisirent de plus grandes récoltes qu'elles n'en avaient jamais produites avant. La diminution dans le total de la récolte doit être attribuée à l'état de désorganisation complète, et à l'abandon d'un grand nombre de plantations par leurs propriétaires.

On commence maintenant à s'apercevoir aux Antilles que le planteur peut exploiter une plantation, avec plus de profit pour lui et avec plus de satisfaction pour les noirs, en intéressant les travailleurs dans le produit de la récolte, que par le système de l'esclavage.

Les planteurs ne semblaient pas partager l'opinion de sir Arthur.

Quand ils furent partis, sir Arthur dit au capitaine :

—Courage, vous faites une belle et bonne action; mais je crains bien que vous ne trouviez pas beaucoup d'imitateurs à la Louisiane. La facilité même de l'exécution de votre mode d'émancipation, sera, pour eux, justement le plus grand obstacle à son adoption. Ces planteurs ne savent pas ce qu'ils préparent de troubles et de misères à leurs enfants !

CHAPITRE XXXIV

DU SUD AU NORD

Neuf mois se sont écoulés, depuis les événements racontés dans les chapitres précédents. Malgré le désir de Pierre de St-Luc d'aller au Canada, ce ne fut que vers la fin d'août qu'il put terminer et régler ses affaires et réaliser ses fonds pour les placer en actions de banques.

Son immense fortune lui donnait un revenu de plus de quatre cent mille piastres par année.

Trim, qui était impatient d'accompagner son maitre, s'était habillé tout de neuf, et avait acheté force vêtements de laine, bien chauds, pour ne pas geler au Canada, comme il disait. Il se faisait une fête d'aller en mer; aussi son désappointement fut-il grand, quand son maitre s'embarqua à bord d'un steamboat, qui devait remonter le Mississipi et l'Ohio jusqu'à Pittsburg. Il fut aussi fort surpris quand il arriva à St-Jean, de trouver qu'en Canada il put faire un beau temps au mois de septembre. Il s'était tellement accoutimué à considérer le Canada comme un pays où tout gèle, en été comme en hiver, qu'il éprouva comme une esepèce de désappointement de voir ainsi détruites toutes ses idées sur la température du nord.

A bord du bateau à vapeur qui fait le trajet deWhitehall à St-Jean sur le lac Champlain, St-Luc fit la connaissance d'un jeune canadien, du nom de Dodolphe Des-Rivières, qui retournait à Montréal. Le caractère franc et ouvert de ce jeune homme, qui était à peu près de son âge, son humeur gaie et complaisantes

Ses manières sans prétentions plurent infiniment à St-Luc. Il était bien aise de cette rencontre; il avait besoin de quelqu'un qui pût être en même temps son compagnon et son ami dans un pays où il était parfaitement étranger. Il ne pouvait mieux rencontrer.

Dodolphe DesRivières était un peu plus grand que St-Luc, mais pas aussi carré des épaules, ni aussi robustement taillé. Il y avait même quelque chose d'efféminé dans son visage un peu trop blanc, et dans ses grands yeux bleus empreints d'une certaine teinte de mélancolie. Mais celui qui l'aurait jugé sur ces apparences se serait trompé; il était d'une force et d'une activité peu communes; sa force consistait, surtout dans la vigueur des bras.

Bon et généreux, mais vif en même temps, il ne se laissait pas impunément, comme on dit au Canada, *piler sur les orteils*. Il aimait à se mêler à tous les jeux de force et de gymnastique; souvent il provoquait des adversaires à se mesurer avec lui, non pas par fanfaronnade mais par amusement. Il connaissait sa force mais n'en abusait jamais; plus d'une fois elle lui servit à se tirer d'un mauvais pas, et aussi souvent à protéger le faible. Il était trop connaisseur pour être longtemps à reconnaitre; à la symétrie des formes et au développement des muscles de St-Luc, à la souplesse et l'activité de ses mouvements, que ce dernier devait être un dur à cuire; aussi ne l'apprécia-t-il que davantage. D'ailleurs il y avait trop de ressemblance dans leur caractère et leurs idées, pour qu'ils ne sympathisassent pas ensemble, et ne devinssent pas bientôt amis.

Rendus à Montréal, St-Luc et son nouvel ami descendirent à l'hôtel Rasco, dans la rue St-Paul. C'était le meilleur hôtel de la ville, et le rendez-vous de tous les étrangers de distinction.

St-Luc était fort en peine de retrouver sa mère, dont il n'avait pas la moindre souvenance, en ayant été séparé à l'âge de quatre ans. Il ne savait pas si elle vivait; pas même son nom, son père ne l'ayant désignée dans ses mémoires, que par le nom d'Eléonore de M... ; ce qu'il savait de plus positif, c'est qu'elle était de Sorel; ce qu'il savait encore, c'était que M. Meunier, son père, était de la paroisse de St-Ours. Mais il y avait si longtemps de cela ! Qui sait si aucune des personnes, qui les avaient connus vivaient encore ! Cependant il se résolut à partir dès le lendemain pour Sorel.

Le jour suivant, au déjeûner, il communiqua son dessein à son ami DesRivières, qu'il décida à l'accompagner.

—Comment allons-nous voyager? demanda St-Luc.

—Nous descendrons en bateau à vapeur jusqu'à Sorel, où nous arriverons vers dix à onze heures de la nuit. Nous coucherons à Sorel; demain, nous prendrons des informations sur les lieux; juis, dans l'après-midi, nous nous ferons mener à St-Ours, par un charretier, en calèche.

—En calèche ! des calèches comme les charretiers en ont ici à deux roues !

—Il n'y a pas d'autres espèces de voitures à Sorel.

—Mais nous allons nous faire éreinter ! et où mettrons-nous Trim, et tout notre bagage? N'y auarit-il pas moyen de se procurer des chevaux de selle à Sorel?

—Je ne crois pas; les chevaux des campagnes sont bien bons à la voiture, mais pas à la selle; ils trottent dru, mais galoppent dur.

—Ça ne me vas pas du tout. N'y aurait-il pas moyen de se procurer ici une voiture à quatre roues et couverte, à deux chevaux, et de plus un bon cheval de selle.

—Nous pourrons avoir tout cela chez Sharps, qui tient la meilleure écurie de louage de Montréal. Je me charge d'y voir; en effet, pourquoi pas prendre nos aises, puisque nous en avons les moyens? Vous dites que vous ne tenez pas aux dépenses ?

—Bien moins qu'à notre confort; prenons cela pour nègle de notre conduite. A propos de confort pensez-vous que nous puissions nous procurer de bons vins à Sorel et à St-Ours ?

—A Sorel, j'en doute; à St-Ours, bien sûr que non !

—J'y avais pensé; j'ai fait remplir ma canevette. Trim doit voir aussi à faire mettre un demi panier de champagne.

—C'est bien heureux que vous m'ayez donné ces informations, sans cela, nous eussions fait un voyage de misère par notre propre faute. Je vois qu'en ce pays vous êtes encore à l'état primitif; vous n'avez pas encore inventé le luxe des voyages par terre. Donne-moi une voiture à quatre roues, et couverte, surtout, pour ne pas brûler au soleil, quand il fait chaud comme aujourd'hui; ni être trempé quand il pleut.

Dans le cours de l'après-midi, St-Luc et DesRivières allèrent choisir les chevaux chez Sharps, qui promit de les faire conduire à bord du *Charlevoix*, un peu avant sept heures.

Il y avait un grand nombre de passagers qui descendaient à Québec ce soir-là.

Parmi les dames à bord, St-Luc avait remarqué deux jeunes personnes, qui paraissaient être de même âge, et dont les traits étaient tellement ressemblants qu'il n'y avait pas à se méprendre sur leur étroite parenté. Elles étaient accompagnées d'une dame, d'un certain âge, encore belle malgré son embonpoint et qui paraissait être leur mère. Ce qui l'avait surtout frappé dans les jeunes filles, c'était une certaine ressemblance assez remarquable avec quelque personne qu'il avait dû connaître, mais dont il ne pouvait nullement se rappeler le souvenir. Plusieurs fois, dans le cours de la soirée, cette ressemblance lui revint à l'esprit, sans qu'il put néanmoins parvenir à fixer ses souvenances. Cette idée le préoccupa une partie de la soirée.

Il était près de onzes heures quand le *Charlevoix* accosta au quai de Sorel.

—Où allons-nous loger? dit St-Luc à DesRivières en débarquant.

—Chez le père Toin. Il tient la meilleure auberge du village ; d'ailleurs c'est un ancien citoyen de l'endroit, je pense qu'il pourra nous donner quelques renseignements. Venez avec moi, c'est à dix pas d'ici; Trim restera pour avoir soin des chevaux et du bagage. Dans deux minutes nous l'enverrons chercher.

Le père Toin était bien la personne qui pouvait le mieux, à Sorel, donner à St-Luc les renseignements qu'il cherchait.

En effet, répondant aux questions que lui fit ce dernier, il lui dit: "Qu'il se rappelait bien d'une madame Deguise, qui était morte depuis longtemps; qu'elle avait une nièce, mariée d'abord à un nommé Meunier, qui était mort matelot. Que cette madame Meunier, dont il ne pouvait se rappeler au juste le nom de famille, mais qu'il croyait s'appeler Eléonore de Montour ou Montreuil, s'était, disait-on, mariée à Montréal où à Québec, à un M. Rivan, quelque temps après la mort d'un docteur Guérin auquel son père l'avait destinée d'abord. Qu'il n'avait pas entendu parler d'elle depuis. Qu'il croyait que M. Rivan et sa femme étaient morts du choléra en 1832; du moins il lui semblait l'avoir lu sur la *Minerve*. Qu'il avait aussi connu un nommé Pierriche Meunier, petit cousin de Meunier le matelot. Mais que depuis bien longtemps il n'en avait pas entendu parler."

Ces renseignements n'étaient pas fort satisfaisants: cependant ils étaient importants, puisqu'ils lui donnaient le nom que portait sa mère. Il lui devenait beaucoup plus facile maintenant de faire ses récherches avec une chance de succès.

Le lendemain, ils partirent pour St-Ours, recommandant au père Toin de prendre des renseignements pendant leur absence.

A St-Ours, ils apprirent que les enfants de M. de Grandpré s'étaient dispersés, après la mort du père et de la mère, et étaient allés s'établir on ne savait où. Ils ne furent pas beaucoup plus heureux dans leurs recherches pour retrouver des membres de la famille de feu Alph. Meunier. Il y avait bien dans la paroisse plusieurs personnes du nom de Meunier, mais personne ne se rappelait d'Alphonse Meunier. On se rappelait bien d'un nommé Pierre Meunier, qui avait quitté la paroisse, depuis plus de vingt ans, pour s'engager sur les cages; on l'avait souvent entendu par ler d'un cousin qui avait fait fortune, mais qui s'était noyé en allant à la pêche à la baleine. Pierre Meunier, s'il vivait encore, devait demeurer à Montréal où à Québec, étant trop vieux pour aller maintenant sur les cages.

Ce furent là tous les renseignements qu'ils purent obtenir à St-Ours, après trois joure de recherches.

—Eh ! bien, que pensez-vous de nos succès, M. de St-Luc?

—Ma foi ! je ne puis pas dire qu'ils aient été énormément heureux; mais je n'en suis pas moins content.

—Si nous pouvons trouver ce Pierre Meunier, et je sais à qui m'adresser à Montréal pour en avoir des nouvelles, je crois que nous en apprendrons quelque chose. Il doit être le cousin de votre père.

—Je le pense aussi; mais à qui vous adresserez-vous à Montréal pour en apprendre quelque chose?

—Je connais un nommé Jos. Montferrand, qui est un fameux guide de cages; il nous dira probablement ce qu'est devenu Pierre Meunier. Je crois que nous trouverons Montferrand à Québec, où il doit être descendu sur une des cages de l'Ottawa.

(*A suivre*)

N'oubliez pas que l'imprimerie du MANITOBA est outillée pour faire toutes sortes de travaux d'impressions. Satisfaction garantie.

Page du Cultivateur

Les Oiseaux et les Insectes

Les motifs dont s'inspire la campagne en faveur de la protection de nos oiseaux indigènes — campagne qui fait tous les jours des progrès—sont à la fois d'un ordre sentimental et pratique. Même dans ce siècle matériel, la plupart des gens ont une certaine affection pour nos oiseaux et sont transportés de joie lorsque le retour des premiers émigrants, au printemps, annonce la fin de notre long hiver.

Peu de gens se rendent bien compte du rôle important que jouent les oiseaux insectivores dans l'économie générale de la vie. Et cependant, sans eux, les insectes détruiraient en quelques années toutes les formes de végétation et par conséquent toute la vie animale à la surface du globe; on comprend donc l'importance de ces facteurs de contrôle. J'estime qu'au Canada, dans les récoltes de grande culture seules, le minimum de la perte annuelle causée par les insectes nuisibles ne peut être moins de cinquante millions de dollars et ce chiffre ne tient pas compte des dépenses énormes que l'on fait pour les détruire. Et cependant loin d'encourager la propagation des oiseaux, les agents de destruction les plus efficaces que nous ayons, nous avons bien des fois contribué à leur destruction.

La quantité d'insectes consommée par les oiseaux est réellement prodigieuse; les faits exposés par quelques investigateurs sur ce continent et en Europe donnent une idée de la proportion dans laquelle les insectes entrent dans leur nourriture. Les insectes constituent soixante pour cent de l'alimentation totale annuelle des pique-bois, quatre-vingt-seize pour cent de celle des gobe-mouches et quatre-vingt-quinze pour cent de celle des passereaux. On a trouvé, dans l'estomac d'un seul oiseau, jusqu'à 5,000 insectes et il est à noter également que c'est au moment où les insectes sont les plus nombreux que les oiseaux déploient le plus d'activité et exigent le plus de nourriture, particulièrement de la nourriture animale, pour alimenter leurs petits... Ces faits et d'autres indiquent l'énorme destruction d'insectes qui est accomplie par les oiseaux. Ils tendent heureusement à rétablir l'équilibre de la nature tandis que l'homme cherche constamment à le détruire...; efforçons-nous donc d'attirer les oiseaux dans nos parcs et nos réserves naturelles.

Et non seulement les oiseaux détruisent les insectes mais ils contribuent également à la destruction des mauvaises herbes. Certaines espèces de nos moineaux indigènes consomment beaucoup de grains d'herbes telles que le liseron, le choux-gras, l'herbe de St-Jacques, l'amaranthe, le grémil, etc. Judd a examiné plus de quatre mille estomacs de plus de vingt espèces de moineaux. Il a trouvé que pendant toute l'année les graines de mauvaises herbes forment plus de la moitié de leur nourriture et que pendant la saison la plus froide ces graines forment environ les quatre-cinquièmes de l'alimentation d'un grand nombre de ces espèces. On a souvent trouvé qu'un seul oiseau avait consommé plus de trois cents graines de grémil et cinq cents graines de choux-gras et d'amaranthe. Beal estime que le moineau commun peut engloutir un quart d'once de graines de mauvaises herbes par jour et, à ce taux, dans un état comme celui de l'Iowa, cette espèce consommerait environ 800 tonnes de graines de de mauvaises herbes par an.

La protection des oiseaux,
par C. Gordon Hewitt, D. Sc.

MANITOBA

Le problème de la protection des oiseaux est d'une très grande importance pour les intérêts agricoles d'un pays. Trop souvent le rôle que jouent les oiseaux dans l'ordre général des choses n'est pas convenablement apprécié. Il y a un intérêt vital à ce qu'ils soient conservés, car une fois perdus ils ne sauraient être remplacés.

Les oiseaux chanteurs de la province:—Le Manitoba a à peu près les mêmes espèces d'oiseaux que l'Ontario. Il y en a cependant quelques-uns qui se trouvent dans l'Ontario et que l'on ne voit pas chez nous mais d'autres part nous en possédons qui ne fréquentent pas notre province voisine à l'est. Parmi les plus beaux oiseaux chanteurs que l'on puisse citer il y a le gros bec à poitrine rose, l'oiseau chat, la grive à longue queue et les autres grives, les rouge-gorge, loriot de Baltimore, vireos, bobolink. Il y en a églament beaucoup d'autres.

Oiseaux non protégés: —Les seuls oiseaux qui ne soient pas protégés au Manitoba sont les suivants: aigle, faucon, vautour, épervier, merle, "cow-bird", moineau anglais, corbeau, huard, grue, gracula, cormorant, harle, pélican, oie sauvage, cygne sauvage, oie de neige. A ces exceptions près, tous les oiseaux sont protégés par une loi spéciale, comprise dans la loi de protection du gibier et appliquée par un inspecteur provincial vigilant. Il y a au Manitoba une société pour la protection du gibier et des oiseaux, et ses membres prennent un vif intérêt dans la protection des oiseaux. Ce sujet reçoit une attention toute spéciale de la part du service de propagande du Ministère de l'agriculture du Manitoba dans le convoi annuel de démonstrations et l'étude de la nature aux cvlasses normales. Les élèves sont obligés de suivre le cours au collège avant de pouvoir obtenir leurs certificats.

L'ami du cultivateur:—J'ai eu le plaisir et le privilège de parler souvent de la protection des oiseaux dans des conférences faites aux écoles de toutes sortes dans la province et à un bon nombre de réunions de sociétés d'agriculture. Je me suis toujours efforcé de faire ressortir l'importance qu'il y a à conserver nos oiseaux comme les meilleurs amis du cultivateur. Ils protègent ses récoltes contre les ravages des insectes et ils détruisent les graines de mauvaises herbes. Il est bon de laisser des bosquets d'arbres en défrichant une ferme et s'il n'y en a pas d'en pourvoir pour protéger les oiseaux et leur fournir des endroits où ils puissent se faire un nid.

Etudes en plein air:—J'ai toujours conseillé aux instituteurs de réserver quelques jours de l'été pour mener les écoliers dans les champs et les bois et leur faire voir les oiseaux dans les endroits qu'ils fréquentent, leur apprendre leurs noms, leurs habitudes et leur utilité. Il me semble que cette méthode est la plus sûre que l'on puisse adopter pour apprendre à nos enfants à estimer et à protéger nos oiseaux. Certainement ceux qui connaissent les oiseaux ne leur feront jamais de mal et leur fourniront les moyens de se faire un nid et s'intéresseront tout particuilèrement à leur propogation.

La destruction des oiseaux est généralement due à l'insouciance; elle n'en est pas moins nuisible. Il y en a que l'on tue pour se nourrir bien entendu, mais le plus souvent on les détruit sans raison et simplement parce que ceux qui se livrent à ce sport cruel ne connaissent pas l'utilité de ces amis des cultivateurs. Apprenez aux enfants à considérer les oiseaux comme des compagnons, à apprendre leurs chansons, leurs appels, à savoir quand ils viennent, où ils vont; en d'autres termes, à se familiariser avec eux si bien que la vie des oiseaux soit pour eux comme un livre ouvert. On peut assurer que l'on trouvera dans ces pages des histoires d'un intérêt captivant, tragédies, comédies, et merveilles de la nature.

La protection des oiseaux,
par J. J. Golden,
Surintendant de l'Immigration.

Soyons justes envers nos betes

La production moyenne d'un troupeau de douze vaches laitères était, l'année dernière, de 3769 livres de lait et de 144 livres de matière grasse. Les dix meilleures vaches du district ont produit en moyenne 6,293 livres de lait et 221 livres de gras tandis que les dix plus mauvaises ne donnaient que 2218 livres de lait et 107 livres de gras.

On voit par ces chiffres que l'écart dans la production moyenne de ces deux groupes de dix vahes est de 3475 livres de lait. D'autre part les régistres nous apprennent que la différence entre la meilleure et la plus mauvaise vache des deux troupeaux est de 6195 livres de lait. Ce n'est donc pas faire justice à un troupeau que de le juger par sa moyenne de production. Quand on a affaire à des bêtes aussi nerveuses, aussi délicates que les vaches laitières, il faut les étudier toutes séparément et non pas se contenter des moyennes.

Cette différence de $68.95 dans les recettes de deux vaches fait clairement ressortir les avantages du contrôle individuel de la production. La vache qui est une créature nerveuse, à des goûts et des antipathies; il faut étudier les uns et connaître les autres si l'on veut obtenir les meilleurs résultats. Si vous voulez en tirer un maximum de production, ne la traitez pas comme le rouage d'une machine et vous serez dédommagé au centuple.

Si toutes les vaches d'un troupeau avaient les mêmes valeurs il suffirait de connaître la moyenne de production mais tant qu'il existera des différences aussi remarquables entre les bêtes d'un troupeau il sera nécessaire de contrôler le prix de la nourriture et la production de chacune d'elles.

Ne gardez dans votre troupeau que des bêtes qui rapportent chacune leur bonne part de profit. Ne vous contentez pas d'avoir deux ou trois vaches d'élite sur lesquelles retombe tout le fardeau d'avoir à faire une moyenne pésentable pour le troupeau. Soyez juste envers vos bêtes; jugez-les d'après leur mérite individuel, c'est-à-dire controlez la production.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

AVIS PUBLIC

OFFICE DES TERRES DU DOMINION, DISTRICT DE DAUPHIN

AVIS public est donné par les présentes que, à partir et après le 3ème jour du mois d'août 1914, les terrains suivants seront ouverts pour homesteads au bureau des terres de Dauphin et à la sous-agence du district.

Tous le sterrains obtenables dans le Towship 38 Rang 24 Ouest du 1er M. et le Township 54 Rang 27 Ouest du 1er M.

TOWNSHIP 53 RANG 27 Ouest 1er M.

La ½ Ouest du 6; la ½ Ouest et le ¼ NE. du 7; la ½ Nord du 9; la ½ Ouest du 15; les sections 16-17-18-19-20-21 en entiers; les ¼ Ouest et NE. de la section 22. En entiers les sections 27-28-30-31-32-33-24; la ½ Ouest et le ¼ NE 35; la ½ Nord du 36.

TOWNSHIP 55 RANG 26 A L'OUEST DU 1er M.

La ½ Nord du 1; ¼ NE du 2. En entier les Sections 12-13-14. La moitié Est du 15. La ½ Est du 22; l'Est du Lot 1. En entier les Sections 23-24-25. Le ¼ NE du 26. La Section 36 en entier.

TOWNSHIP 58 RANG 26 OUEST 1er M.

Sections 1-2-3 en entier, la demie Est et le ¼ SO du 4; la demie Sud du 5; la ½ Sud du 6; la demie Est du 9. En entier les Sections 10-12-13-14-15; la moitié Est du 16. La moitié Est du 21. En tiers 22-23-24; le SO du 25; la moitié Sud du 27.

E. WIDMEYER,
Agent des Terres du Dominion.

36-38.



Soumissions

DES Soumissions cachetées adressées au soussigné et marquées "Soumissions pour Bâtisse Publique à Boissevain, Man.," seront reçues à cet office jusqu'au jeudi 30 juillet à 4 heures p.m., pour la construction d'une Bâtisse Publique à Boissevain, Man.

Plans, spécifications et formes de contrat pourront être consultés et obtenus à l'office de M. H. E. Matthews, Architecte résident, Bâtisse Lindsay, Winnipeg, Man., ou sur demande au Maitre de Poste de Brandon, Man., au Bureau de Poste de Boissevain, Man., et à ce Département.

Les soumissionnaires sont prévenus qu'il ne sera tenu compte que des soumissions faites sur les formes fournies et signées de leurs signautres indiquant leurs occupations et résidences. En cas de sociétés, la signature, la nature de l'occupation et le lieu de résidence de chaque membre de la société seront requis.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque à charte payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux publics et d'un montant égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant total de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de ratifier son contrat lorsqu'il lui sera demandé de le faire, ou l'ayant fait néglige de mener à bonne fin le travail pour lequel il a soumissionné. En cas de non acceptation d'une soumission, le chèque sera retourné.

Le Département ne s'engage aucunement à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Département des Travaux publics,
Ottawa, 2 juillet 1914.

Aucune insertion de la présente ne sera payée si elle n'est au préalable autorisée par ce département.

36-37



DES Soumissions cachetées adressées au soussigné et marquées, "Soumission pour Bâtisse Publique à Carberry, Man.", seront reçues à cet office jusqu'au jeudi, 30 juillet 1914, pour la construction d'une Bâtisse Publique à Carberry, Man.

Plans, spécifications et formes de contrat pourront être consultés et obtenus à l'office de M. H. E. Matthews, Architecte résident, Bâtisse Lindsay, Winnipeg, Man., ou sur demande au Maitre de Poste de Brandon, Man., au Bureau de Poste de Carberry, Man., et à ce Département.

Les soumissionnaires sont prévenus qu'il ne sera tenu compte que des soumissions faites sur les formes fournies et signées de leurs signautres indiquant leurs occupations et résidences. En cas de sociétés, la signature, la nature de l'occupation et le lieu de résidence de chaque membre de la société seront requis.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque à charte payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux publics et d'un montant égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant total de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de ratifier son contrat lorsqu'il lui sera demandé de le faire, ou l'ayant fait néglige de mener à bonne fin le travail pour lequel il a soumissionné. En cas de non acceptation d'une soumission, le chèque sera retourné.

Le Département ne s'engage aucunement à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Département des Travaux publics,
Ottawa, 2 juillet 1914.

Aucune insertion de la présente ne sera payée si elle n'est au préalable autorisée par ce département.

36-37



DES Soumissions cachetées adressées au soussigné et marquées "Soumissions pour Bâtisse Publique à Oak Lak, Man.," seront reçues à cet office jusqu'au mardi, 4 août 1914, 4 heures p.m., pour la construction de la bâtisse sus-mentionnée.

Plans, spécifications et formes de contrat peuvent être consultés et obtenus au Bureau de Poste de Oak Lake, Man., à l'Office de M. H. E. Matthews, surintendant, Architecte du Dominion, bâtisse du parlement, Winnipeg, au Bureau de Poste de Brandon, et à ce département.

Les soumissionnaires sont prévenus qu'il ne sera tenu compte que des soumissions faites sur les formes fournies et signées de leurs signautres indiquant leurs occupations et résidences. En cas de sociétés, la signature, la nature de l'occupation et le lieu de résidence de chaque membre de la société seront requis.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque à charte payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux publics et d'un montant égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant total de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de ratifier son contrat lorsqu'il lui sera demandé de le faire, ou l'ayant fait néglige de mener à bonne fin le travail pour lequel il a soumissionné.

En cas de non acceptation d'une soumission, le chèque sera retourné.

Le Département ne s'engage aucunement à accepter aucune soumissioh même la plus basse.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Département des Travaux publics,
Ottawa, 4 juillet 1914.

Aucne insertion de la présente ne sera payée si elle n'est au préalable autorisée par ce département.

36 37

Le Canada en 1535

par

René Le Coeur

Le Canada se propose d'ériger un monument à la mémoire de Champlain. Tandis que tous les journaux relatent l'événement, il peut être instructif et intéressant de feuilleter les premières pages de l'histoire de cette terre, surnommée la Nouvelle-France. Elles se composent d'un manuscrit déposé au cabinet des titres et rédigé en vieux français : *Brief et succinte narration de la navigation faiste es ysles de Canada, Hochelage et Saguenay et autres, avec particulières meurs, langage et cerimonies des habitans d'icelles; fort délectable à veoir.*

C'est le journal du bord du second voyage au Canada effectué par le capitaine Jacques Cartier.

Le 20 avril 1534, il était parti, pour la première fois, de Saint-Malo, avec deux navires de soixante tonneaux.

Ce premier voyage réussit. Le hardi Malouin ramena même en Europe plusieurs sauvages, Hurons qui connurent Paris quelque deux cents ans avant l'Ingénu de M. de Voltaire.

Le mercredi 19 mai 1535, trois navires quittaient de nouveau le port de Saint-Malo à destination des terres de Canada: la *Grande-Hermine*, sous les ordres de Jacques Cartier, capitaine général de l'expédition avec Thomas Sroemond pour second; la *Petite-Hermine*, commandée par le capitaine Macé Jalobert, et l'*Emerillon*, par le capitaine Guillaume Le Breton.

Délectable, en effet, le journal du voyage de ces hardis aventuriers de la mer, plein de bravoure, d'audace et d'étonnements. Les indigènes voulurent d'abord s'opposer à la pénétration du capitaine breton. Ils employèrent un moyen naïf pour inspirer la terreur: le chef, Donnacona, déguisa trois hommes en diables, avec des cornes "longues comme le bras," des vêtements de peaux de chien noires et blanches et un visage barbouillé de noir. Mais ces personnages assurèrent en vain, de la part du dieu Cudragny, à Jacques Cartier et à ses compagnons qu'ils périraient par le froid, au milieu des glaces et des neiges. Les Bretons répondirent aux sauvages que leur dieu Cudragny "n'était qu'un sot et qu'il ne savait ce qu'il disait."

Et l'expédition s'engagea dans la rivière, remontant jusqu'à Hochelaga.

Jacques Cartier consignait ses observations. Voici l'une des plus curieuses. Il s'agit de la première pipe et du tabac: "Les indigènes ont aussi une herbe de quoi il font grand amas l'été durant et en usent de la façon qui s'ensuit: ils la font sécher au soleil et la portent à leur col en une petite peau de bête, avec un cornet de pierre ou de bois. Puis, à toute heure, font poudre de la dite herbe et la mettent en l'un des bouts du dit cornet. Puis mettent un charbon de feu dessus et sucent par l'autre bout, tant qu'ils s'emplissent le corps de fumée; tellement qu'elle leur sort par la bouche et les narines comme par un tuyau de cheminée... Nous avons éprouvé la dite fumée, après laquelle avoir mis dedans notre bouche, semble y avoir mis de la poudre de poivre, tant elle est chaude."

Les Canadiens étaient, en ce temps-là, d'après cette relation de voyage, "hommes, femmes, enfants, plus durs que bêtes au froid." Ils venaient chaque jour, entièrement nus, sur la neige et la glace, visiter les navires des Européens. Et Cartier ajoute: "Qui est chose forte à croire de qui ne l'a vue."

Il ramenait de France deux sauvages partis volontairement de leur pays. Lors du débarquement des Européens, qui revenaient pour la seconde fois, les indigènes s'enfuirent. Mais les deux naturels, appelés Taignoagny et dom Agaya, se firent reconnaître de leurs compatriotes. Tous les Canadiens alors de danser et de témoigner leur joie. Ils apportèrent des anguilles et autres poissons, du blé, des melons. Le lendemain, le seigneur de Canada, Donnacona, vint, accompagné de douze barques. Il eut une entrevue avec Taignoagny et dom Agaya. "Et lui commencèrent à conter ce qu'ils avaient vu en France et le bon traitement qui leur avait été fait. Par quoy fut Donnacona fort joyeux et pria notre capitaine de lui bailler ses bras pour les baiser."

Quel dut être le récit de ces deux sauvages à leurs compagnons ? Cartier ne le reproduit malheureusement pas. Mais il consigne, par la suite, des faits tendant à prouver l'ingratitude des deux indigènes, mieux instruits que leurs compatriotes de la valeur des choses. Jacques Cartier trafiquait. Il avait une petite pacotille, "pâtenôtres" (chapelets) et autres menues choses qu'il échangeait profitablement contre les produits du pays. "Mais, écrit-il naïvement, nous aperçûmes que les deux méchants que nous avions apportés disaient aux indigènes et leur donnaient à entendre que ce que nous leur baillions ne valait rien; et qu'ils auraient haches et couteaux en échange, aussi bien."

Mais de plus graves tribulations vinrent inquiéter les explorateurs au milieu de leurs quartiers d'hiver. Au mois de décembre, une maladie contagieuse et inconnue éclata parmi les indigènes. En dépit des précautions prises, malgré la défense faite aux habitants du sol de pénétrer dans les retranchements, l'épidémie gagna les Français. Voici le passage du journal qui dépeint leurs angoisses et leurs douleurs : "Leur demeuraient les jambes grosses et enflées et les nerfs retirés et noircis comme charbon. Puis montait la dite maladie aux hanches, cuisses, épaules, bras, cou. La bouche s'infectait, pourrie par les gencives, que toute la chair en tombait jusqu'à la racine des dents, lesquelles tombaient presque toutes." Sur cent dix hommes de l'expédition, cinquante étaient morts. Dix demeuraient encore sains. Cartier, pour tâcher de se rendre compte de la nature du mal, fit pratiquer l'autopsie d'un cadavre. "Et, dit-il, fut trouvé qu'il avait le cœur blanc et flétri, le poumon noirci et mortifié."

Il ne resta bientôt plus que trois hommes complètement sains. Ainsi l'expédition, décimée, demeurait, dans ce fort, au milieu des sauvages, sur une terre mal connue, loin, si loin de l'Europe. Le vaillant capitaine usa d'un stratagème à la manière des anciens Grecs, pour imposer le respect aux naturels. Il fit sortir les trois hommes valides, qui flânérent devant les fossés. Lui-même se jeta sur eux, feignit de les bousculer, de les réprimander, de les ramener pour un travail urgent. En même temps, dans l'intérieur du fort, les malades menaient grand tapage à l'aide de pierres et de bâtons. Tout ce bruit imitait, paraît-il, les coups qui retentissent sur un chantier de construction. Les trois hommes valides figuraient trois paresseux se dérobant à une besogne considérable. Les Canadiens ne soupçonnèrent point la catastrophe. Néanmoins il fallut enfin leur demander des remèdes. Ils indiquèrent la manière de fabriquer une décoction de feuilles et d'écorces de l'arbuste appelé épinette blanche. Et tous les Européens malades retrouvèrent la santé après avoir absorbé quelques rasades de ce breuvage.

Cette maladie inconnue des Bretons, c'était le scorbut. Au printemps, le capitaine, libéré de ce pénible hivernage, résolut de mettre à la voile pour l'Europe. Il ne lui restait plus assez d'hommes pour constituer trois équipages. Il dut abandonner un de ses navires. Il a été retrouvé, dans la vase, le 26 septembre 1843, par les habitants de Québec. Un fragment de ce bâtiment est déposé au musée de Saint-Malo.

Le 6 mai 1536, les deux autres vaisseaux levaient l'ancre. Et la relation, pittoresque jusqu'à la fin, se termine ainsi, à la manière d'un sermon: "Avec beau temps, avons navigué par la mer, tellement que le 16e jour de juillet 1536 sommes arrivés au havre de Saint-Malo, à la grâce du Créateur. Lequel prions, faisant fin à notre navigation, nous donner sa grâce et paradis à la fin. Amen."

Tels sont les pricipaux épisodes de ce hardi voyage, tenté, avec des bâtiments de faible tonnage, sur des mers inconnues.

Sarah-Bernard qui travaille

Un cab s'arrête devant une porte : une femme, dans de grosses fourrures, descend vite; traverse la foule, qu'amasse le seul grelot de son attelage, en lui laissant un sourire; monte légèrement un escalier en colimaçon; envahit une loge fleurie et surchauffée, lance d'un côté un petit sac enrubanné dans lequel il y a de tout et de l'autre son chapeau d'ailes d'oiseau son corps mincit brusquement de la disparition de ses zibelines; n'est plus qu'un fourreau de soie blanche; se précipite sur une scène obscure; anime de son arrivée tout un peuple pâle qui baillait là, dans l'ombre; va, vient, enfièvre, tout ce qu'elle frôle; prend place au guignol, met en scène, indique des gestes, des intonations, se dresse, veut qu'on reprenne, rugit de rage, se rassied, sourit, boit du thé et commence à répéter elle-même, fait pleurer en répétant, les vieux comédiens, dont les têtes charmées sortent de derrière des portants ; revient à sa loge où l'attendent des décorateurs; démolit à coups de ciseaux leurs maquettes, pour les reconstruire; n'en peut plus, s'essuie le front d'une dentelle, va s'évanouir; s'élance tout d'un coup au cinquième étage du théâtre, apparaît au costumier effaré; fouille dans les coffres d'étoffes, compose des costumes, drape, chiffonne, redescend dans sa loge pour apprendre aux femmes de la figuration comment il faut se coiffer; donne une audition en faisant des bouquets; se fait lire cent lettres, s'attendrit à des demandes... ouvre souvent le petit sac tintant où il y a de tout; confère avec un perruquier anglais, retourne sur la scène pour régler l'éclairage d'un décor, injurie les appareilleurs, met l'électricien sur les dents; se souvient, en voyant passer un accessoire, d'une faute qu'il commit la veille et le foudroie de son indignation; rentre dans sa loge pour dîner; s'attable magnifiquement blême de fatigue, en faisant des projets; mange avec des rires bohémiens; n'a pas le temps de finir; s'habille pour la représentation du soir, pendant qu'à travers un rideau le régisseur lui raconte des choses; joue éperdument; traite mille affaires pendant les entr'actes; reste au théâtre, le spectacle terminé, pour prendre des décisions jusqu'à trois heures du matin; ne se résigne à partir qu'en voyant tout le personnel dormir respectueusement debout, remonte dans ce cab; s'étire dans ses fourrures, en pensant à la volupté de s'étendre, de se reposer enfin; pouffe de rire en se rappelant qu'on l'attend chez elle pour lui lire une pièce de cinq actes; rentre, écoute la pièce, s'emballe, pleure, la reçoit, ne peut plus dormir, en profite pour étudier un rôle...

C'est la Sarah qui travaille.

The Liquor License Act.

The following application to transfer an Hotel liconse has been received and will be considered by the Board of Locense Commissioners for License District No. 4 at Winnipeg, the 14th day of August A.D. 1914, at the office of the Chief License Inspector, No. 261 Fort Street, at the hour of 8 p.m.

Transfer of the license of the Woodridge Hotel situated at the Village of Woodrige, from Peter Owens, Jur., to Aurele Boutin.

Dated at St. Boniface this 29th day of July A.D. 1914.

W. J. JOHNSTONE,
Chief License Inspector.

39

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."

Les moeurs du temps

LE TANGO

Le tango n'est pas la première maladie que nous devrons à l'Amérique. Ce sont des voyageurs français qui l'ont contractée dans les bas-fonds de la République Argentine, et rapportée à Paris où, en deux ou trois ans, elle s'est propagée avec une rapidité extraordinaire. L'étiologie en est obscure, ainsi que l'origine. On admet généralement qu'elle nous vient des indigènes, lesquels la tenaient des singes, qui l'avaient reçue en droite ligne de la nature marâtre. Mais il n'y a de certain que ses effets, qui sont foudroyants et rappellent un peu ceux du tétanos. Les jeunes filles y sont très sujettes; elle fait de grands ravages aussi parmi les mères de famille; les vieillards mêmes n'y sont point réfractaires.

Nul n'ignore que le tango affecta d'abord, pour se glisser parmi nous, la forme innocente d'une danse. On l'accueillit comme une distraction nouvelle et on s'y adonna avec fureur, sans soupçonner les germes dangereux qui y étaient enfermés. Le tango! Quel nom admirable de maladie ! Et qui ne s'attaque pas seulement aux jambes qu'elle agite de tremblements singuliers, et au visage qu'elle transforme soudain en un masque sans expression; qui atteint encore le cerveau et les nerfs, modifie les opinions et le goût des gens et leur fait prononcer tout à coup sur le théâtre, la peintare, la musique, des paroles étranges et dépourvues de sens. Le tango s'est donc élevé au rang de maladie psychique que l'on commence à pouvoir étudier chez quelques-uns de nos contemporains.

Regardez cette jeune femme si fine, si élégante, si raisonnable dans son cadre bourgeois. Elle a des enfants et un gentil mari qui lui convient. Elle ne s'était, jusqu'ici, signalée par aucune démarche excentrique. Elle s'habillait d'une façon juste, quoique au dernier ton de la mode. On ne constatait en elle rien d'anormal ni de baroque. Elle lisait des romans, de temps à autre quelques livres sérieux pour n'avoir pas l'air trop frivole; elle allait au spectacle, aux séances de l'Académie et aux expositions, tout cela pour passer le temps et sans essayer de rattacher toutes ces choses à un système quelconque de philosophie. Grâce à quoi elle avait une existence charmante qui n'était séparée de celle que sa mère avait menée, et également sa grand'mère, que par de légères différences de costume, de gestes et de décor. Pas de solution de continuité

Soudain, changement à vue. Du jour au lendemain, ses intimes ne la reconnaissent plus, son mari est effaré. On dirait que, pendant la nuit, elle a rêvé une vie fantastique et que le matin, sans prévenir personne, elle cherche à la réaliser. Elle se déguise en Persane, en Turque ou en Hindoue; elle construit avec sa chevelure un édifice symbolique et elle pend des amulettes à son cou. Elle est devenue, subitement, énigmatique et mystérieuse; son langage, qui était un peu terre à terre, s'élève et elle réclame des sensations d'Art et de Beauté. Si on lui demande ce qu'elle entend par là, elle vous considère avec mépris: ce n'est pas à elle de vous expliquer ce que c'est, c'est à vous de le savoir. Vous lui offrez alors de la conduire sur la Butte Montmartre, ça ne lui suffit plus. Hélas ! ne vous faites pas d'illusions: votre femme a le tango. Elle l'a attrapé n'importe où au Bois, au théâtre, chez la couturière, au bal, car il est dans l'air.

En tant qu'affection psychique, le tango se caractérise surtout par le besoin impérieux de changer de personalité. L'individu qui en est atteint ne se sent plus à l'aise dans ses habitudes anciennes, dans son éducation, dans sa profession, et jusque dans sa nationalité et dans sa race. Il se contorsionne pour en sortir. Il fait des efforts furieux pour rompre avec lui-même et s'évader de son enveloppe. Bourgeois, il se démène pour entrer dans une peau d'artiste; artiste, pour se glisser dans une coquille de philosophe ou de penseur. Est-il d'humeur tranquille et jouit-il des bienfaits d'une civilisation, il n'aspire qu'à la bouleverser. Exerce-t-il un métier, au lieu de l'apprendre à fond et de s'y perfectionner sans cesse, il le déclare inférieur à un esprit de sa trempe, et il le quitte pour aller en exercer un autre à moitié. Pour beaucoup de gens, le progrès dans un art, c'est d'en fuir les difficultés. Un peintre est gêné par la couleur trop délicate à saisir, c'est la couleur qu'il accuse et non sa main maladroite et son regard trouble. Un phénomène analogue se produit pour l'harmonie, la décoration, la sculpture ou le théâtre. On esquive l'homme et la nature sous prétexte de les interpréter tels qu'ils seront dans cinq ou six siècles et ainsi l'on peut tricher: la preuve est lointaine. Tandis que si l'on affichait la prétention de les représenter tels qu'ils sont aujourd'hui, la preuve serait trop près de nous et on pourrait la faire, ce qu'il convient d'éviter à tout prix. Cette absence de preuves s'appelle la Beauté.

Maintenant, le tango est-il curable? Il n'en faut point désespérer, puisqu'il est établi désormais, par la science, qu'un corps étranger pénétrant dans notre organisme y est immédiatement investi par les microbes. Ceux-ci se partagent la rude besogne de chasser l'envahisseur. Les uns font masse autour de lui; d'autres s'efforcent de le détruire. C'est la lutte entre nos bons microbes et le bacille du tango à laquelle nous assistons.

ALFRED CAPUS.

Le Pavillon francais a l'Exposition de San-Francisco

Il sera la reproduction exacte et fidele au palais de la Légion d'Honneur

Paris. — M. Albert Tirman, commissaire général de l'exposition de San Francisco, a profité de l'arrivée à Paris de M. Jusserand, ambassadeur de France aux Etats-Unis, pour le consulter au sujet de la section française à l'exposition, avant de soumettre le splans d'érection du pavillon français, qui doivent être approuvés par M. Thomson, ministre du commerce, et M. Dalimier, sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts.

Le susdit pavillon sera une reproduction en petit du palais de la Légion d'honneur, œuvre architecturale de toute beauté et résidence officielle du grand chancelier de l'ordre le général Florentin.

Cet édifice, au dire des architectes, serait un des plus beaux petits palais d'Europe. Haut de trois étages seulement, il est composé de rotondes fort gracieuses, reposant sur des colonnes décorées avec un goût exquis et entre lesquelles se remarquent des fresques et des statues du meilleur travail.

Il occupe à Paris l'emplacement situé entre la quai d'Orsay et la rue de Lille.

Les sculptures de la cour d'honneur et des salons sont des reproductions fort exactes du style Louis XVI et les meilleures que l'on possède actuellement.

Le palais de la Légion d'honneur sera reproduit à San Francisco par M. Joseph de Monternal, architecte de la section française, qui quittera Paris en août, emportant avec lui des panneaux de toute beauté qui trouveront leur place dans le pavillon français.

LISEZ CECI

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'importance de nos petites annonces.

Les cultivateurs y trouveront un puissant intermédiaire pour vendre leurs produits en général, animaux de ferme, œufs, volailles, instruments aratoires de seconde main, ainsi que leurs fermes.

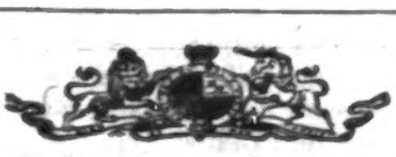
Ils y trouveront aussi leur profit en lisant attentivement ces petites annonces qui pourraient leur faire connaitre de bonnes occasions d'affaires.

Hommes Demandes

Des hommes sont demandés pour apprendre à inspecter, conduire et même reconstruire des automobiles et des tracteurs à gaz. Les élèves travaillent en petit groupes sous la surveillance d'instructeurs experts et apprennent à conduire à travers les rues de la cité. Apprenez non pas la théorie grâce à des manuels spéciaux, mais la pratique en travaillant vous-mêmes. Nous garantissons absolument que nous vous mettons à même de passer n'importe quel examen du gouvernement.

Ecrivez où adresez-vous à la Omar School of Trades and Arts, 477 rue Main, Winnipeg.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.



Departement de l'interieur

BUREAU DES TERRES DU DOMINION, DISTRICT DE WINNIPEG

AVIS

Avis public est par les présentes donné que le et après le 3 aout 1914, les terres à culture suivantes seront mise à la disposition du public qui pourra faire ses entrées comme Homestead.

Fractional NW½ of Sec. 19. Fractional W½ of Sec. 30; West ½ and Fractional East ½ of Sec. 31. The Fractional NW.½ of Sec. 32 and the Westerly 13 chains and 62 link of the N.E. 1-4 of Sec. 32, lying to North of the Northern limit of Indian Reservation No. 48, all in Township 31, Range 8 West of Principal Meridian.

Daté a Winnipeg, 25 juin 1914.

35-37 L. RANKIN, Agent.

Si vous avez une propriete a vendre, annoncez-la dans "Le Manitoba", et vous trouverez un acheteur.

Chez Nous ET autour de Nous

William Laurock, de St-Vital, s'est fait une blessure sérieuse à la tête la semaine dernière en tombant de voiture en face des magasins Eaton.

M. J. Collomb, 372 avenue Taché Saint-Boniface, en venant en collision avec une automobile alors qu'il conduisait sa motocyclette a été blessé à la jambe gauche, assez sérieusement pour qu'il fut jugé nécessaire de le conduire à l'hôpital de Saint-Boniface pour panser la blessure.

W. J. Coyle, jeune garçon de 14 ans, dont les parents habitent Norwood, s'est noyé accidtnellement dans la rivière la Seine dimanche dernier.

M. Dumais, père de Maxime Dumais de notre ville est décédé subitement lundi matin en se rendant à l'étable de l'hôtel Québec. Nous prions la famille d'agréer nos condoléances.

Le pélérinage de Ste-Anne aura lieu le 13 août. Le train partira de Winnipeg à 8 heures a.m. Les billets seront en vente à l'Archevêché seulement. Prix du billet aller et retour: Adultes 75c; Enfants 50c. Il y aura des tables de rafraîchissements à Ste-Anne.

M. J. H. Tremblay est revenu jeudi d'un voyage de quelques jours à Edmonton.

Madame Joseph Bernier et son fils Robert sont revenus de l'Est samedi dernier. Madame Bernier était accompagnée de sa sœur Mademoiselle Jeannette Bernier, de l'Islet, P.Q.

M. Frank Kearn 22 rue Aulneau, Saint-Boniface a été tué samedi après midi dans les cours du C.N.R. M. Kearn traversait les cours lorsqu'il fut frappé par une locomotive qu'il n'avait pas remarquée. La mort fut instantanée.

M. T. C. Donovan, de Winnipeg, âgé de 23 ans s'est noyé à Winnipeg Beach, samedi soir. L'on croit que la maladie de cœur a été la cause de l'accident.

Cette semaine au Théâtre Walker, en vues animées "The Last Days of Pompeii. La comédie de la semaine prochaine, l'après-midi à 3 hrs.; le soir à 8 hrs., sera la "Kettie McKay". Pour la semaine du 10 août on annonce "The Trail of the Lonesome Pine."

On vient de poser la dernière arche du viaduc de Norwood, tout fait espérer que les travaux seront entièrement terminés d'ici une quinzaine de jours. Ce viaduc permet d'escompter un trajet plus rapide par tramways entre Saint-Boniface et Winnipeg, car les longs et nombreux arrêts obligatoires précédemment seront supprimés.

EXCELLENTE RECLAME

Une toile peinte de 79 pieds de long sur 20 de haut, représentant les pouvoirs d'eaux et les industries diverses du Canada est en préparation.

Elle fera partie des diverses réclames en faveur du Canada à l'Exposition de Panama-Pacifique et servira de toile de fond à la salle d'exposition du gouvernement Canadien.

La santé a Winnipeg

Le service de la santé à Winnipeg déclare que l'état sanitaire est satisfaisant, l'épidémie de rougeole est à sa fin et les cas de scarlatines ont été en moins grand nombre que jamais, en deux mois on n'a pu constater qu'une demi douzaine de cas.

A l'hôpital réservé aux cas de picotte volante il n'y a plus que deux malades en traitement.

Le parc de Kildonan

En vue de rendre le parc de Kildonan plus agréable à ses nombreux visiteurs le Conseil de Winnipeg a voté un crédit de $10,000 qui sera entièrement employé à y faire des améliorations. Les travaux commenceront incessamment.

Expédition de Fruits

On a vendu la semaine dernière quelques heures seulement après l'arrivée tout un chargement de cerises venant de Grunby, Ontario; le prix obtenu fut 60 cents du panier.

Aucun des paniers n'était endommagé. Le département des fruits du Gouvernement du Dominion sous les auspices duquel les fruits ont été expédiés a pleinement démontré qu'en employant certaines méthodes scientifiques le commerce des fruits entre l'Est et l'Ouest devenait chose aisée et susceptible d'amener de grosses transactions.

Le Royal Alexandra

Une fois les additions terminées, c'est-à-dire dans environ six semaines, l'Hôtel Alexandra, de Winnipeg sera le plus vaste de tout le Canada. Il aura six cents chambres toutes munies de baignoires, et en plus de nombreuses salles à manger particulières; on y trouvera un café de 50 pds. par 50, situé en face du jardin de l'avenue Higgins. Ce café sera semblable à ceux qui existent à San Francisco et à New-York. La salle de banquet aura 239 pieds de long; elle sera située au premier étage de la nouvelle addition. La cuisine sera une des plus spacieuses du Canada, mesurant 239 pieds de long sur 50 de large. On espère que le tout sera terminé et occupé d'ici deux mois.

Du radium au Canada

Un bulletin du service géologique nous fait part de la bonne nouvelle qu'il existe au Canada des gisements de minerai contenant du radium en proportions assez élevées pour en rendre l'exploitation profitable. Des traces en auraient été trouvées dans plusieurs localités de notre province et de la province d'Ontario, et les prospecteurs sont invités à chercher, avec les indications qui leur sont offertes, ce métal incomparablement plus précieux que l'or.

Le radium est actuellement coté au prix de $1,876,000 l'once. Ce prix est toutefois un prix factice, qui ne représente pas le coût, si élevé qu'il soit, de l'extraction, augmenté de convenables profits. Le prix du radium a pris ce niveau fantaisiste parce que le métal est l'objet d'une extraordinaire demande, tandis que la quantité extraite jusqu'ici ne s'élève qu'à quelques grammes.

Cependant, de nouveaux gisements d'uranium, le métal avec lequel est généralement associé le radium, sont tous les jours découverts, notamment en Amérique, et le monde scientifique s'attend que la production mondiale du radium va considérablement s'accroître d'ici à peu de temps. Par suite, on prévoit que le prix du radium, sans cesser d'être haut, prendra un niveau normal, proportionné au coût de l'extraction.

Le Bluff des Hindous

Depuis plus de deux mois, les quatre cents Hindous à bord du "Komagata Maru" ont tenu tête aux autorités canadiennes et cherché à forcer l'entrée du pays. En dépit de la loi et contre les ordres exprès du ministère et les décrets des tribunaux, ils ont déclaré qu'ils ne s'en iraient pas. A l'instar des suffragettes anglaises, ils ont essayé de faire une grève de la faim —mais il paraît que s'ils jeûnaient le jour, ils s'emplisaient en revanche la nuit, de sorte qu'ils ne parvenaient point à mourir de faim.

Quand on a parlé d'aller les capturer à bord de leur navire et de les expédier dans leur pays par un paquebot du Pacifique, ils ont menacé de se laisser tuer jusqu'au dernier plutôt que de se rendre, et de fait, ils ont opposé une résistance victorieuse à un détachement d'agents de police qui s'avançait dernièrement dans le port de Vancouver pour leur faire entendre raison.

Mais quand ils ont vu approcher un navire de guerre aussi peu redoutable que le "Rainbow," ils ónt apparemment compris que le "bluff" n'était plus de jeu. Ils soit devenus doux comme des agneaux, et n'ont plus manifesté la moindre intention de se laisser occire.

Si d'autres cargaisons d'Hindous sont dorénavant amenées en vue de la Colombie-Britannique, les autorités canadiennes, sachant à qui elles ont affaire, n'auront sans doute pas besoin de temporiser si longtemps pour leur faire comprendre qu'on n'entre pas ! —*La Patrie.*

Un terrible fléau

Les Chenilles causent des ravages dans Ontario

Woodstock, Ont. —Les derniers rapports indiquent que les chenilles font un ravage effreyant, et qu'elles se répandent par tout le comté. Les vaches donnent déjà moins de lait, et quelques cultivateurs pensent déjà à vendre leurs troupeaux.

Colonie Belge

Enseignement menager en Belgique

Dans ce pays, il y a treize écoles ménagères. L'enseignement comprend un cours-théorique et pratique sur les sujets suivants: l'histoire naturelle, les éléments de l'agriculture, la culture maraîchère, la culture des fruits, l'industrie laitière, l'économie domestique, les éléments de la pédagogie et de l'hygiène, les éléments du commerce et de la comptabilité.

Lorsque les élèves se livrent à l'enseignement pratique, elles s'occupent de l'alimentation du bétail, de la traite des vaches, du calcul de la valeur alimentaire et du prix des rations; elles font le beurre et le fromage et analysent les produits laitiers, elles s'occupent aussi de la basse-cour, surveillent l'élevage des poulets, leur engraissement et leur préparation pour le marché; elles surveillent le rucher et toutes les opérations qui s'y rapportent; elles cultivent les légumes et les fleurs, taillent les arbres fruitiers, préparent des gelées et des conserves, font le vin et différents breuvages des fruits du jardin et tiennent les comptes.

Il y a également un grand nombre d'écoles ménagères ambulantes.

Un grand nombre de cercles de fermières existent en Belgique. Le nombre de leurs membres s'élève à 21,500.

L'enseignement ménager a rendu de grands services à la population agricole de ce pays. Il a enrayé l'exode rural et contribué à faire aimer davantage la vie agricole.

Funérailles

Lundi dernier ont eu lieu à la Cathédrale de Saint-Boniface, les funérailles de Madame Théodore Bockstael, décédée subitement samedi matin. La grande nef de l'église était absolument comble. La famille Bockstael si douloureusement éprouvée ne compte que des amis dans notre cité.

Par une délicate attention la fanfare de Saint-Boniface dont fait partie le mari de la défunte a tenu a assister en corps à l'enterrement. Durant le parcours de la maison mortuaire à la Cathédrale les musiciens ont exécuté avec brio plusieurs marches funèbres, tambours et caisse voilés de crêpe, suivant l'usage. Les porteurs étaient MM. Auguste Van Hoorenbeck, Louis de Nobole, J. A. Cusson, S. J. Dussault, Aug. Van Raes, Prosper Gevaert.

A notre sympathique ami Théodore Bockstael, à toute la famille en deuil nous adrssons nos bien sincères condoléances.

Remerciements

M. et Mme Pirotton remercient sincèrement les amis qui leur ont remis un magnifique cadeau à l'occasion de la naissance de leur fils. M. Pirotton personnellement a été très touché de la délicate attention de ses musiciens qui ont bien voulu lui faire la surprise d'une jolie sérénade, plus que jamais il leur promet son concours le plus absolu.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le Rédacteur,
Le Manitoba.

Je crois qu'il est du devoir de tous les catholiques, non-seulement de désavouer privément, mais aussi de protester publiquement contre les articles publiés dans le No. du 18 courant de la *Petite Feuille,* de Saint-Boniface, contre la pudeur et la morale publique, et aussi les insultes à l'autorité épiscopale, chacun, je crois, devrait s'efforcer de faire sentir au rédacteur de cetie *Petite Feuille* tout le dédain et le déshonneur qu'il mérite.

Nous voyons comme réclame dans cette *Petite Feuille* qui mérite bien cette appellation, le nom de personnes respectables, mais après la publication de ces écrits indécents et des insultes à l'autorité épiscopale, ces noms ne me paraissent pas occuper une place bien honorable et je ne doute pas que ces personnes le sentiront elles-mêmes, et qu'ils agiront en conséquence.

Le Soleil de l'Ouest, de Winnipeg dans son No. du 15 courant a aussi publié des insultes les plus grossières à notre vénéré Archevêque et à notre dévoué clergé, il me semble que le moyen le plus efficace de protester est de renvoyer un tel journal et c'est ce que j'ai fait en lui adressant la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,
Le Soleil de l'Ouest,

Vos insultes habituelles a notre vénéré Archevêque et à notre dévoué clergé, surtout celles contenues dans le dernier No. de votre journal m'ont fait prendre la décision de ne plus le recevoir. Votre politique semble être celle d'assouvir votre haine pour tout ce qui est catholique, les insultes grossières que vous prodiguez à notre vénéré Archevêque et à notre dévoué clergé montre bien votre manque d'intelligence et votre mauvaise foi, il me semble que tout catholique qui a encore un peu d'amour pour sa religion ne peut continuer à lire votre journal. C'est pourquoi je vous donne avis de ne plus me l'expédier.

LIGUORI GAGNÉ.

Je crois que si un plus grand nombre de catholiques protestaient énergiquement et publiquement, les rédacteurs de ces deux feuilles se verraient forcés d'avoir dans leurs écrits un peu plus de respect pour l'autorité épiscopale et aussi plus de pudeur pour leurs lecteurs.

L. G.

Le proces de Mme Caillaux

Le procès de Mme Caillaux (sic) devant les assises de la Seine, à Paris, a commencé il y a quelques jours.

Tous nos lecteurs savent que Madame Caillaux (?) est accusée —ce qu'elle reconnait d'ailleurs—d'avoir tué avec préméditation, de cinq coups de revolver, M. Calmette, directeur, à cette époque, du *Figaro,* un des grands quotidiens français.

D'après les nouvelles reçues jusqu'ici, ce procès criminel dévie considérablement, et il semble que, de plus en plus c'est un procès politique mettant en jeu la vie politique de M. Caillaux, et non pas le crime reproché à sa femme (?) qui va se plaider devant les assises de la Seine.

Les ennemis de M. Caillaux prétendent que celui-ci, alors qu'il était premier ministre, a quasiment trahi son pays lors des pourparlers qui aboutirent au traité Franco-Allemand de 1911 par lequel, en échange de l'abandon par l'Allemagne de toute ambition et de toute influence politique présente et future au Maroc, la France cédait à l'Allemagne quelques milles de terrains de large sur chaque rives des rivières Sangha et Lobaï, affluents du Congo.

Il ne nous appartient pas de discuter la chose. Nous nous contenterons de faire remarquer qu'il n'y a pas de fumée sans feu.

Quant au procès lui-même, il est souvent assez difficile de le siuvre et de s'y reconnaître. Lorsqu'on vous parle de la femme de M. Caillaux on doit vous expliquer s'il s'agit de la première, de la deuxième ou de la troisième...

DERNIERE HEURE

Un jugement qui a surpris est bien celui du jury de la Seine, déclarant non coupable Mme Henriette Caillaux et forçant le président des Assises, le juge Aubanel à prononcer l'acquittement.

Depuis longtemps on n'a vu tel tumulte dans une salle d'audience, les cris assassin, assassin, dominaient tous les autres. Après le départ des juges, des avocats prirent leurs places et haranguèrent la foule. Les soldats de la garde républicaine eurent fort à faire et un calme relatif ne se rétablit que lorsque les deux avocats Mtre Chenu, pour la famille Calmette et Mtre Labori, pour Mme Caillaux, s'embrassèrent.

Pour échapper à la fureur de la foule, Madame Caillaux dut s'éloigner par une porte dérobée.

La France voulait 860 millions

On lui offre 40 milliards

L'emprunt français a été couvert plus de quarante fois !

Quarante milliards en argent comptant !

Quelle réponse admirable à nos contempteurs, empressés déjà à suspecter le crédit de la France.

Pas un pays au monde n'est capable, n'est assez riche, en temps de pleine prospérité financière pour sortir de ses bas de laine des subsides aussi prodigieux. Il s'agit pourtant d'un emprunt fait en pleine crise économique, au milieu de bruits de guerres Mexicaines, Serbes et autres, et cela, par un gouvernement presque socialiste, menaçant de tout taxer, même les rentes de l'Etat !

Les renseignements officiels, au sujet de cet emprunt sont les suivants: l'emprunt ayant été souscrit exactement quarante fois un quart, c'est une somme de 3 *milliards et demi* qui a été apporté aux caisses du trésor français le 8 juillet 1914, avec promesse de compléter la somme à près de *quarante milliards* avant le 16 novembre, soit en moins de quatre mois.

Signalons que de 1871 à 1914, la France a réclamé à l'épargne, par souscriptions publiques, environ 9 milliards, et que plus de *cent-vingt milliards* lui furent offerts !

Signalons qu'au lendemain de la guerre désastreuse de 1870, au lendemain du jour où la France pays, non pas en argent comptant *mais quasiment en or,* à l'Allemagne, cinq milliards, notre pays émit, le 25 juin 1871, les 28 et 29 juillet 1872 des emprunts pour cinq milliards, et que ces deux derniers emprunts furent souscrits *douze fois.*

Etonnons-nous, après une telle constatation, que la France soit le banquier du monde, le commanditaire de l'univers.

F. DENISET.

Union Nationale Francaise

A la réunion du comité de l'Union Nationale Française de l'Ouest, le mardi 21 courant, la proposition faite par M. Garcenot: d'organiser une société d'harmonie formée exclusivement de membres de l'Union ou de leurs enfants, a été acceptée à l'humanité. Toute lattitude a été laissée à M. Garcenot pour mener à bien, l'entreprise dont il a bien voulu assumer la charge.

Le comité prie donc les membres de l'Union qui voudraient faire partie de la société d'harmonie en formation, de bien vouloir envoyer leur nom a M. Garcenot et de lui soumettre les idées qu'ils pourraient avoir à ce sujet, ou au local de l'Union. M. Garcenot est suffisamment connu parmi nous et sa réputation de musicien n'est plus à faire, il suffira de rappeler ses titres pour juger que la confiance du comité ne pouvait être mieux placée. Musicien de profession: M. Garcenot fut élève du conservatoire de Paris, trombone solo au 24e de ligne et est capable d'enseigner tous les instruments en cuivre.

Communiqué par le Secretariat

CONCOURS DE BILLARD

Le samedi 8 août à 8 heures, il y aura dans le local de l'Union Nationale Française de l'Ouest, situé 27 rue Dumoulin, un grand concours de billard français (billard à trois billes.)

Tous les amateurs Français, Belges, Suisses(Canadiens-français sont invités à prendre part à ce concours pour lequel de nombreux et magnifiques prix ont déjà été souscrits.

Les parties de classement, car il y aura deux catégories, se joueront tous les soirs de 8 heures à 12 hrs. du 1er au 7 août.

Prochainement nous annoncerons de grands concours de jeu de piquet, de manille et de casino.

Le Secrétaire,
E. LEROUX.

Association Sportive Francaise

A la première réunion générale du nouveau club athlétique français, "l'Association Sportive Française," qui a été tenue lundi soir 20 juillet, les membres ont procédé à l'élection des officiers. Les résultats ont été les suivants:

F. Chalieux, président.
C. Billard, vice-président.
C. Martel, secrétaire.
E. Heyser, trésorier.
R. Martel, commissaire des sports.

Le nouveau club sportif, à en juger par les résultats obtenus depuis le peu de temps qu'il est organisé, a un futur des plus brillants, et d'ici quelques années sera certainement en tête des groupements sportifs du Manitoba. Pour le moment les membres se contentent de jouer au tennis, mais leur intention est de se développer et d'arriver à produire, d'ici quelque temps, des athlètes dans toutes les branches sportives.

L'Immigration Americaine dans l'Ouest

Un grand nombre d'excellents cultivateurs américains ont quitté depuis quelques années les contrées de l'Ouest et de l'extrême Ouest des Etats-Unis pour aller s'établir dans l'Ouest du Canada.

D'après le consul Dillingham, de Winnipeg, environ 418,000 immigrants sont arrivés au Canada en 1913; de ce nombre 147,000 étaient des Iles Britanniques, 111,-000 des 3Etats-Unis et 130,000 venaient des différents pays de l'Europe.

Rien que pendant le mois de mars 1914, plus de 5,800 cultivateurs américains, doués de beaucoup d'expérience et la plupart bien pourvus d'argent, sont venus dans l'Ouest du Canada pour s'y faire un "home." On estime qu'ils ont apporté avec eux $1,-776,000 en argent et $1,132,000 en effets personnels et outils.

Le *Monetary Times,* de Toronto estime que le total des placements d'argent des Américains au Canada, en 1913, s'élevait à $637,-000,000; il était en 1911 de $417,-000,000 et en 1909 de $279,000,-000.

Sur $351,000,000 de nouvelles obligations industriels émises en 1913, pour cent, le Canada en a acheté 13 pour cent, la Grande-Bretagne 73 et les Etats-Unis 14 pour cent.

PETITES ANNONCES

Chambres à Louer, Maisons à Louer, Maisons à vendre, Terrains à vendre ou a acheter, Servantes demandées, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Chambre et pension, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé, Perdu.
25 cts le pouce par insertion.

Aux Entrepreneurs—A vendre à bon marché, 2 lampes à gaz acétilène, l'une de 1,000 chandelles et l'autre de 100. Ces lampes n'ont jamais servi. S'adresser au bureau du *Manitoba.* 38-41

A Vendre—Un cheval de 10 ans, toutes garanties; une express; un buggy et les harnais pour le cheval. S'adresser No. 366 avenue Provencher, St-Boniface 38

Maison à louer—S'adresser à M. Philias Brault, No. 485 rue Langevin, Saint-Boniface. 38-39

Perdu—Un médaillon en or orné de brillants. Veuillez le remettre s.v.p. au No. 26 rue Dumoulin, Saint-Boniface, où une récompense sera payée.

A Vendre—2 lots près des Stockyards (Bleauville) dont un sur le chemin Dawson. Offres sollicitées. Boîte 134 St-Boniface, Man. 38

A Louer—Maison sur la rue Notre Dame, possession le 1er juin. S'adresser au Bureau du *Manitoba.*

SERVICE ANNIVERSAIRE

Lundi le 3 août prochain à 9 hrs ½ a.m., aura lieu en l'église de Ste Agathe, le service anniversaire de feu Mme Arthur Lmoine. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation que la présente. 38-39

Servante—On demande une servante. S'adresser à Mme Ledoux, No. 202 rue Horace, Norwood.

Perdu.—Une épingle de cravate en perle, portant l'initiale, O. Prière de la rapporter au bureau du journal, contre bonne récompense.

Les personnes qui désirent faire un voyage en Europe ou tout autre pays feront bien de consulter l'annonce du C.P.R., dont M. Cléophas Marcoux est le seul agent français.

A Louer—Chambre double et une simple, avec pension, pour messieurs. Usage du salon, piano et téléphone; près des tramways, No. 205 rue Eugénie, Norwood. Tel. Main 1460. 36-37

Travaux du Gouvernement a la Baie d'Hudson

Ottawa.— Le département de la marine est actuellement très occupé par ses efforts pour rendre la Baie d'Hudson et les détroits sûrs pour la navigation. On installera trois stations de télégraphie sans fil dans les détroits et à l'entrée de la baie, afin de donner une communication directe de Port Nelson à Fort Churchill et de là à l'Atlantique. La construction de ce dernier cependant ne commencera que l'année prochaine. Le steamer Acadia est actuellement à faire des recherches dans les détroits, afin de compléter la marque pendant que d'autres vaisseaux du gouvernement font le même ouvrage dans les ports à Port Nelson et à Fort Churchill, ainsi qu'à l'embouchure de la rivière Nottaway. Le vaisseau du gouvernement Minto, qui a laissé Halifax hier pour la Baie d'Hudson, apportait le matériel nécessaire pour la construction de phares. Deux phares sont commencés cette année sur chaque côté de l'entrée du Port Nelson, et le troisième sera construit plus loin, à quelques milles de la Baie.

Protet au President Wilson

Une délégation des "Christian Brothers" s'est rendue la semaine dernière à la Maison Blanche et protesta contre les mauvais traitements qu'on fait subir à leur ordre les révolutionnaires Caranza et Villa à Monterey, Mexique. Le frère Edouard, président du collège Montrattan, à dit au président Wilson que les "Christian Brothers" du Mexique avaient été maltraités, chassés de la ville et dépouillés de tout ce qui leur appartenait. M. Wilson a promis de faire une enquête.

Le General Huerta sain et sauf en Jamaique

Kingston, Jamaïque.—Le général Huerta et son personnel, fugifs de Mexico, sont arrivés ici à midi à bord du croiseur allemand "Dresden." Le général Huerta a pris le déjeuné à bord du "Dresden" avec le capitaine du croiseur et le consul allemand. Il ne voulut voir personne à bord du vaisseau.

A trois heures cette après-midi l'ancien président du Mexique et ceux qui l'accompagnent sont débarqués et se sont rendus à un hôtel. La route de l'hôtel au quai n'a été marquée par aucun accident. L'arrivée du général Huerta n'a causé aucune excitation.

Edmonton demande la résignation du maire

Edmonton.—A une assemblée des plus orageuses, un grand nombre des citoyens d'Edmonton ont demandé la résignation immédiate du maire McNamara. Cette demande fut faite après le passage d'une résolution disant que la récente enquête devant M. le Juge Scott avait montré le fait que le maire avait été, ou bien tout à fait négligent dans l'administration des affaires de la ville, ou incompétent.

La Fievre de l'or a Fort-Georges.

On signale que de l'or a été découvert sur les bords de la rivière Fraser, à environ 35 milles de Fort Georges, quinze claims ont été pris en quelques heures. Plusieurs centaines de personnes se ruent vers le lieu de la découverte.

Un Echevin a courte vue

Nous lisons dans la *Presse,* de Montréal, que l'échevin Blumenthal, de retour d'un voyage au Nord-Ouest, s'est montré très pessimiste en ce qui concerne les conditions actuelles et futures de l'Ouest Canadien.

Nous n'attachons pas plus d'importance qu'elles n'en méritent aux déclarations de M. Blumenthal et ses critiques sont amplement compensées par les centaines de témoignages enthousiastes des voyageurs qui, après avoir parcouru notre région, la proclame l'une des plus prospères de ce continent. Toutefois il nous semble un peu fort que ce monsieur annonce gravement aux journalistes montréalais que les récoltes en Alberta souffrent grandement de la sécheresse ; si M. Blumenthal a dormi pendant qu'il traversait l'Alberta, il aurait pu au moins consulter les rapports météorologiques de la province avant de faire une déclaration aussi ridicule ; l'échevin montréalais aurait pu, ainsi, se convaincre que les pluies en Alberta, pendant le mois de juin, époque de son voyage, ont battu le record des trente dernières années !

S'il en est qui s'instruisent en voyageant ce n'est pas, à coup sûr, M. Blumenthal.—*Le Courrier de l'Ouest.*

Refus d'Indemnité

Ottawa.—Mlle Marie Monk, l'unique héritière de feu l'hon. M. F. D. Monk, vient de renvoyer au greffier de la Chambre des Communes un chèque de $1,475, montant de l'indemnité due à son père comme député de Jacques-Cartier.

Dans sa lettre Mlle Monk dit qu'elle sait que son père se proposait de refuser cette indemnité.

On sait qu'à la fin de chaque session on vote le montant total en une partie de l'indemnité de la session parlementaire aux députés qui ont été malades et aux familles de ceux qui sont décédés pendant la session. Et il est très rare que cette indemnité ne soit pas acceptée.

L'ESPERANTO

L'Espéranto fait des progrès à Chicago. Les défenseurs de la langue soi disant universelle ont fait entendre un opéra "Pygmalion et Galalée" entièrement chanté en Esperanto.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.